

Rapport d'Activités 2020

Centre de Prêt
de Matériel



Centre de Prêt de Matériel
Rue des Reines-Marguerites, 4
5100 Naninne (Namur)
081/40 81 81



CPM.Naninne



centredepretdemateriel_fwb



cpm@cfwb.be



www.monmateriel.be



Rapport d'Activités 2020

Table des matières

4

Introduction

20

Réparations du matériel loisirs

31

Nombre d'emprunteurs en retard par province

39

Covid 19 : le Centre de Prêt se mobilise

53
Annexes

5

Déclaration de mission

23

Réparations électroniques et électriques

32

Mess : nombre de repas vendus par mois

41

Sara BRANCO : solidarité, fabrication de masques

54

Historique du Centre de Prêt de Matériel

7

Faits 2020

24

Nombre de demandes de prêt

33

Mess : nombre de repas vendus



55

Répartition des emplois équivalents temps plein par secteur

8

Données budgétaires : structure du budget général des dépenses

25

Répartition des prêts par province

34

Tendances

56

Organigramme secteur administratif

14

Notes de frais émises pour les emprunteurs par mois en quantité et en valeur

26

Répartition des emprunteurs en FW-B

35

Nouvel An AGC (23/01/2020)

43

EFQM 3 Star (juin 2020)

57

Organigramme secteur audiovisuel

16

Fabrication des tentes junior et senior

27

Répartition des demandes de prêt de matériel



45

Eté : camps mouvements de jeunesse

58 - 59

Organigramme secteur loisirs

17

Réparations des tentes junior et senior

29

Matériel prêté

47

Création d'une cellule développement durable

18

Lavage et séchage des tentes et stands

30

Matériel prêté par secteur (par quantité)

37

Confinement : télétravail – dispense de service – reprise progressive

51

Revalorisation des déchets électroniques

Entreprise Solidarité

Intro
2020





Notre mission

Soutenir l'activité des opérateurs associatifs ou professionnels par le prêt de matériel audiovisuel ou de loisirs, dont une partie est fabriquée et entretenue en interne.



Notre vision

Le Centre de Prêt de Matériel veille à préserver son patrimoine tout en cherchant à développer son offre en acquérant du matériel performant ainsi qu'en fournissant un service de qualité. Ceci afin d'augmenter de 1,5 % chaque année le nombre de matériel prêté à ses usagers.

Par ailleurs, il réfléchit à divers projets : développer un partenariat avec une société de location de véhicules pour pallier la problématique des livraisons, dispenser des formations en interne à ses emprunteurs ainsi que créer une chaîne YouTube afin qu'ils puissent faire bon usage du matériel, proposer une simplification administrative avec la digitalisation des documents et l'encodage des demandes de prêts via un site «e-shop».

D'ici 2024, le Centre aspire à un rapprochement et une mutualisation avec le Centre Adeps de Prêt de Matériel Sportif, ce qui favoriserait la création d'un mégacentre.

Naninne deviendrait alors le pôle central du prêt de matériel audiovisuel, de loisirs et sportif ; ce qui permettrait d'avoir plus d'usagers, parfois indirects.

Enfin, en tant qu'organisme public, le Centre de Prêt ambitionne également une prestigieuse reconnaissance internationale (Recognised for Excellence) basée sur le Modèle EFQM dans le domaine de la Qualité et de son cheminement vers l'Excellence d'ici la fin de l'année 2021.

Nos valeurs

Nos valeurs

Le sens de l'intérêt général

Rendre service à l'ensemble des usagers constitue la base de notre action. Dans un souci d'égalité, nous mettons tout en œuvre pour vous rendre la même qualité de service. Nous cherchons, chaque jour, à vous écouter et à vous apporter des solutions. En tant que service public, nous nous rendons accessibles et avons la volonté de vous être utiles.



La créativité

Le sous-financement du Centre de Prêt nous a amenés à envisager des solutions alternatives aux problèmes rencontrés. Nous favorisons une remise en question permanente de nos agents afin d'améliorer nos services tout en visant l'amélioration continue. Nous sommes à l'écoute de notre personnel grâce à la mise à disposition de plusieurs boîtes à idées.

Celles-ci stimulent l'impulsion et l'imagination.

La responsabilité

Nous entendons répondre avec professionnalisme à vos besoins. Nous mettons nos compétences et notre expertise au profit de la qualité des services que nous vous rendons. Nous sommes responsables et autonomes, nous nous fixons des objectifs et nous sommes orientés résultats.



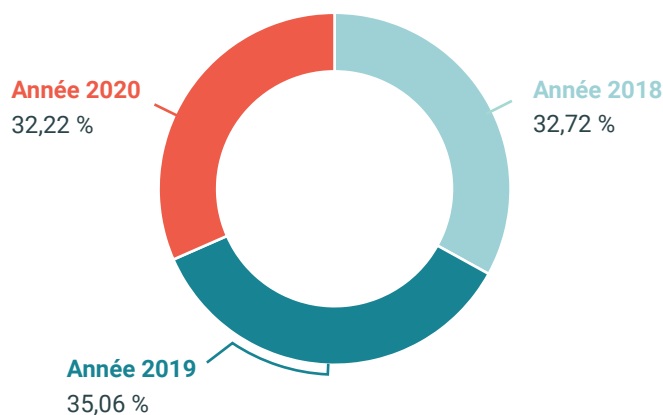
Faits
2020



Ensemble Distanciation

Dépenses globales / année

Enveloppe budgétaire	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Bâtiment	100 561,50 €	111 591,83 €	107 637,70 €
Bureau	5 366,82 €	7 460,37 €	4 398,19 €
Courrier - expéditions	9 524,29 €	10 111,46 €	8 088,21 €
Loisirs	1 821,05 €	- €	- €
Machines & outillage	13 099,28 €	39 762,98 €	31 935,83 €
Personnel	26 530,55 €	16 126,68 €	26 161,54 €
Sécurité	12 794,96 €	4 144,48 €	15 388,69 €
Taxe kilométrique	688,30 €	448,86 €	155,39 €
Téléphonie	3 142,14 €	3 350,59 €	2 732,14 €
Véhicules	7 576,54 €	1 590,21 €	1 185,40 €
Electricité	33 461,07 €	31 345,69 €	18 967,34 €
Gasoil chauffage	58 534,69 €	56 136,88 €	46 857,41 €
Gasoil véhicule	2 798,57 €	1 788,50 €	946,18 €
Gaz conciergerie	2 175,66 €	511,06 €	492,03 €
Gaz soudure	111,82 €	403,38 €	383,91 €
Audiovisuel	48 659,31 €	69 280,86 €	18 964,94 €
Loisirs	29 727,65 €	20 829,32 €	49 533,15 €
ONE	- €	44 797,00 €	- €
Outillage	19 819,96 €	4 452,09 €	32 299,56 €
Audiovisuel	131 455,21 €	105 279,20 €	131 678,55 €
Loisirs	159 493,13 €	185 705,60 €	159 266,25 €
TOTAL	667 342,50 €	715 117,04 €	657 072,41 €

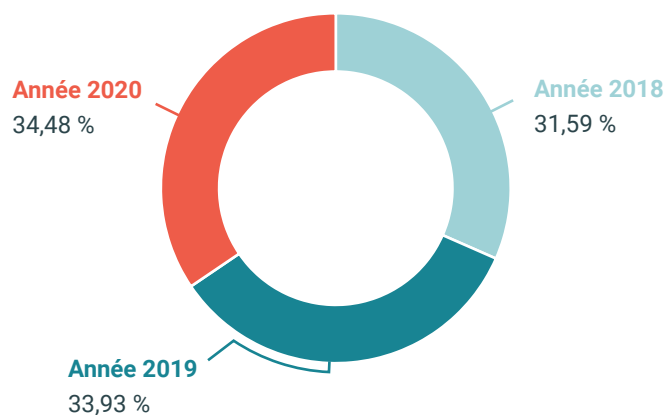


Année 2018	667 342,50 €
Année 2019	715 117,04 €
Année 2020	657 072,41 €

Dépenses AB 12.02.02 - DO 20			
Enveloppe budgétaire	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Bâtiment	100 561,50 €	111 591,83 €	107 637,70 €
Bureau	5 366,82 €	7 460,37 €	4 398,19 €
Courrier - expéditions	9 524,29 €	10 111,46 €	8 088,21 €
Loisirs	1 821,05 €	- €	- €
Machines & outillage	13 099,28 €	39 762,98 €	31 935,83 €
Personnel	26 530,55 €	16 126,68 €	26 161,54 €
Sécurité	12 794,96 €	4 144,48 €	15 388,69 €
Taxe kilométrique	688,30 €	448,86 €	155,39 €
Téléphonie	3 142,14 €	3 350,59 €	2 732,14 €
Véhicules	7 576,54 €	1 590,21 €	1 185,40 €
TOTAL	181 105,43 €	194 587,46 €	197 683,09 €

AB 12.02.02

Dépenses de consommation en rapport avec l'occupation des locaux à l'exclusion des dépenses énergétiques et dépenses d'entretien.
Fourniture de biens et de services : frais de bureau, transports, impôts, rétributions, publications du département, formations professionnelles, habillement et autres dépenses d'administration.



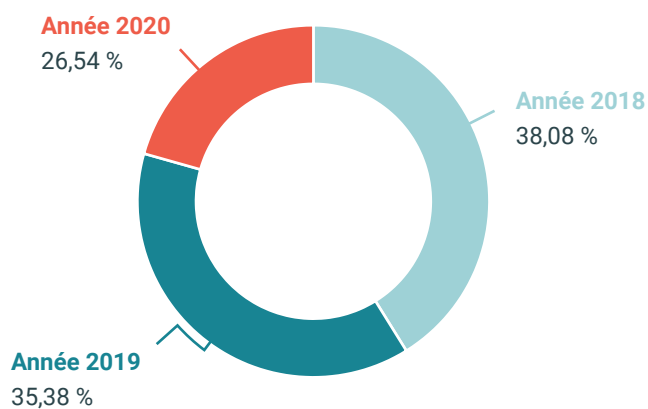
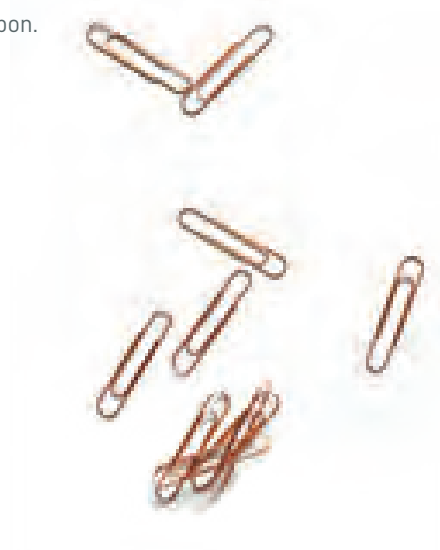
Année 2018	181 105,43 €
Année 2019	194 587,46 €
Année 2020	197 683,09 €

Dépenses AB 12.03.03 - DO 20			
Enveloppe budgétaire	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Electricité	33 461,07 €	31 345,69 €	18 967,34 €*
Gasoil chauffage	58 534,69 €	56 136,88 €	46 857,41 €
Gasoil véhicule	2 798,57 €	1 788,50 €	946,18 €
Gaz conciergerie	2 175,66 €	511,06 €	492,03 €
Gaz soudure	111,82 €	403,38 €	383,91 €
TOTAL	97 081,81 €	90 185,51 €	67 646,87 €

AB 12.03.03

Dépenses de consommations énergétiques : mazout, gaz, essence, électricité, charbon.

*Note : en 2020, installation de 908 panneaux photovoltaïques



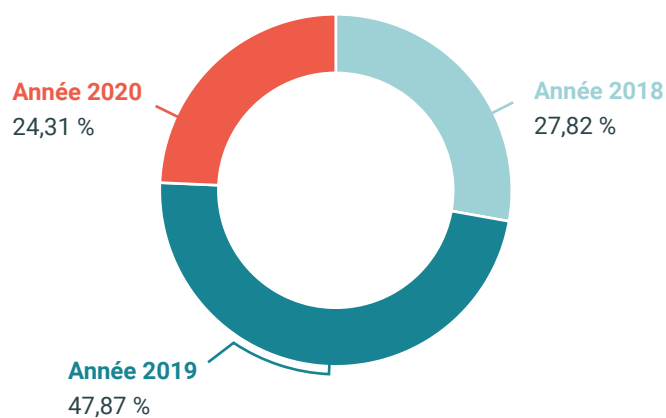
Année 2018	97 081,81 €
Année 2019	90 185,51 €
Année 2020	67 646,87 €

Dépenses AB 12.32.15 - DO 20

Enveloppe budgétaire	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Audiovisuel	48 659,31 €	69 280,86 €	18 964,94 €
Loisirs	29 727,65 €	20 829,32 €	49 533,15 €
ONE	- €	44 797,00 €	- €
TOTAL	78 386,96 €	134 907,18 €	68 498,09 €

12.32.15

Organismes culturels : crédit variable pour l'assurance, le remplacement et la réparation du matériel prêté, endommagé ou non restitué.



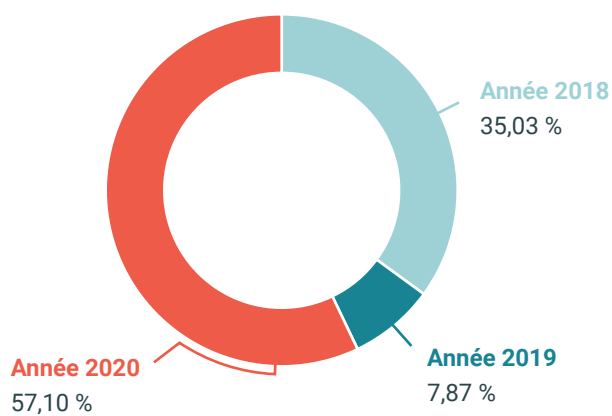
Année 2018	78 386,96 €
Année 2019	134 907,18 €
Année 2020	68 498,09 €



Dépenses AB 74.01.04 - DO 20			
Enveloppe budgétaire	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Outillage	19 819,96 €	4 452,09 €	32 299,56 €
TOTAL	19 819,96 €	4 452,09 €	32 299,56 €

74.01.04

Equipement des centres : achat de machines, mobilier, matériel et moyens de transport terrestres.



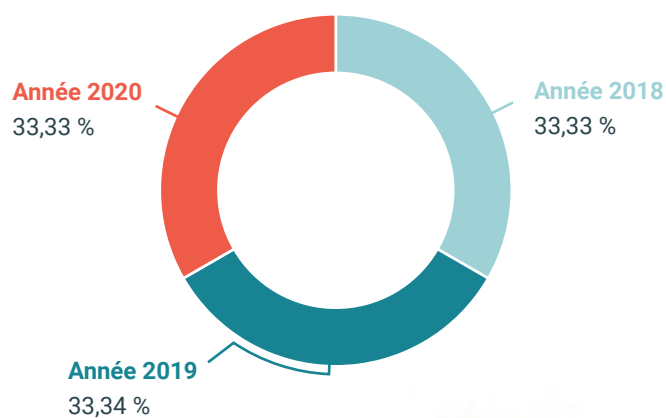
Année 2018	19 819,96 €
Année 2019	4 452,09 €
Année 2020	32 299,56 €

Dépenses AB 74.05.15 - DO 20

Enveloppe budgétaire	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Audiovisuel	131 455,21 €	105 279,20 €	131 678,55 €
Loisirs	159 493,13 €	185 705,60 €	159 266,25 €
TOTAL	290 948,34 €	290 984,80 €	290 944,80 €

74.05.15

Achat de biens mis à disposition d'organismes culturels par le Centre de Prêt de Naninne.

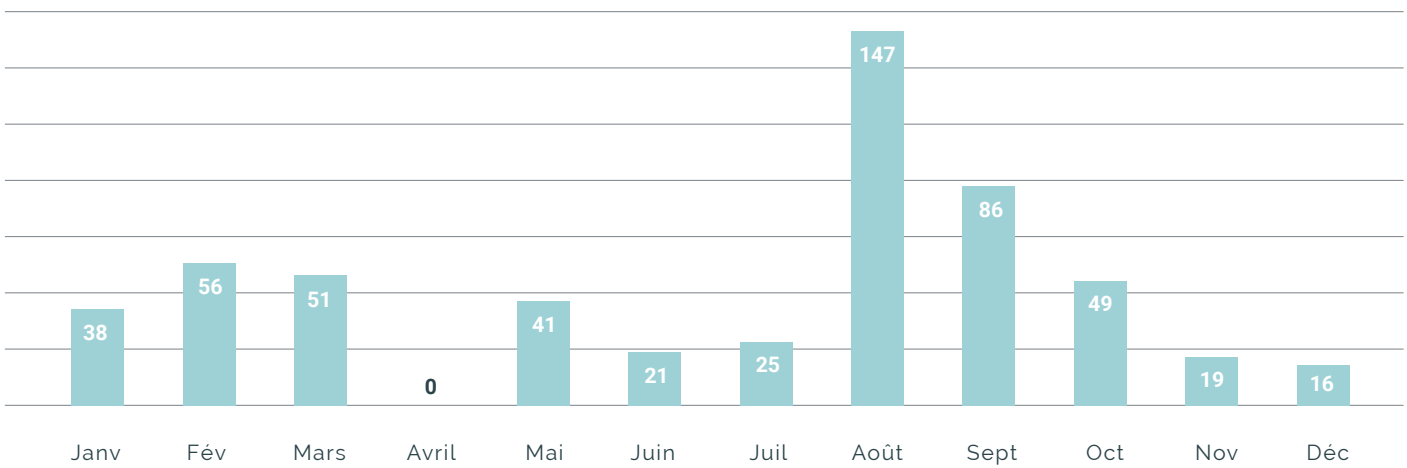


Année 2018	290 948,34 €
Année 2019	290 984,80 €
Année 2020	290 944,80 €

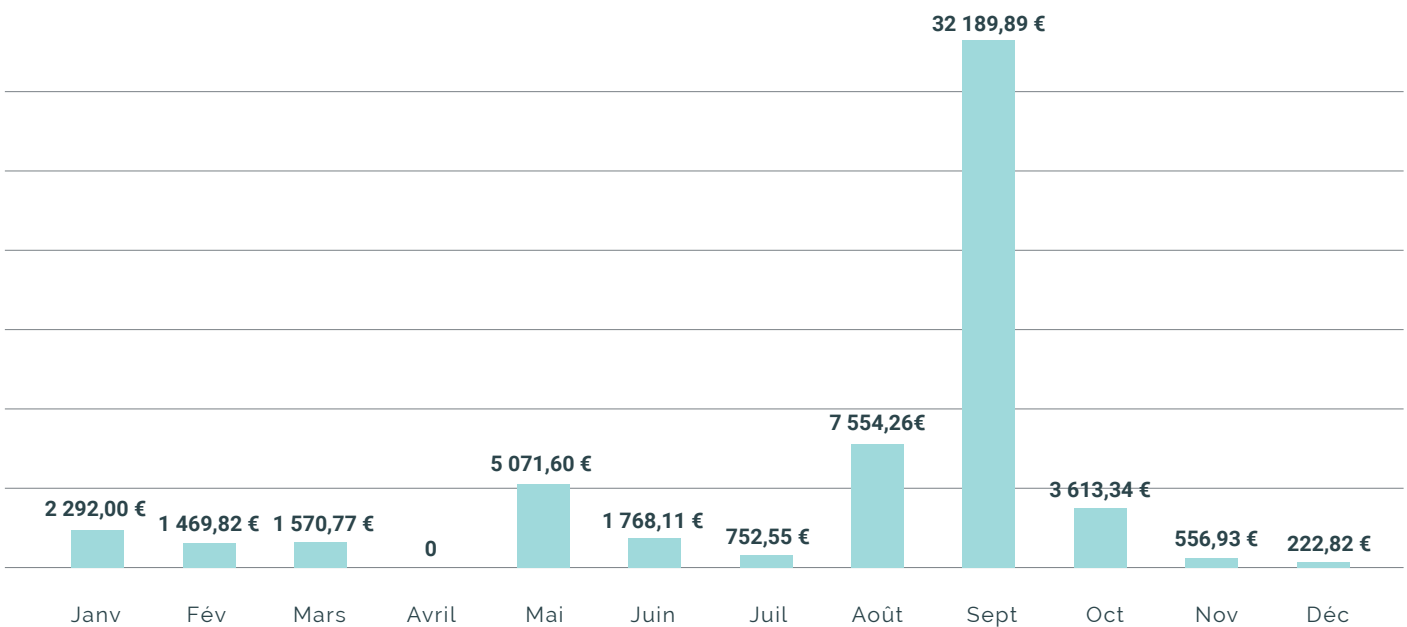


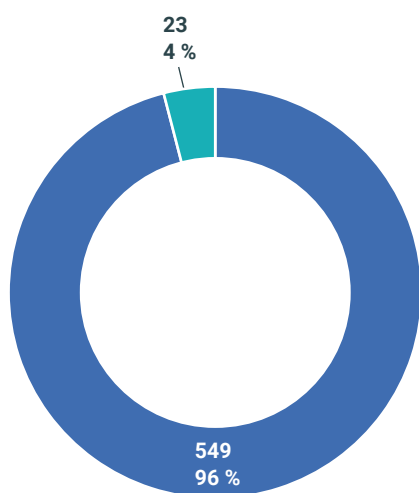
Notes de frais émises pour les emprunteurs
par mois en quantité et en valeur

Mois	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
Notes de frais	38	56	51	0	41	21	25	147	86	49	19	16	549

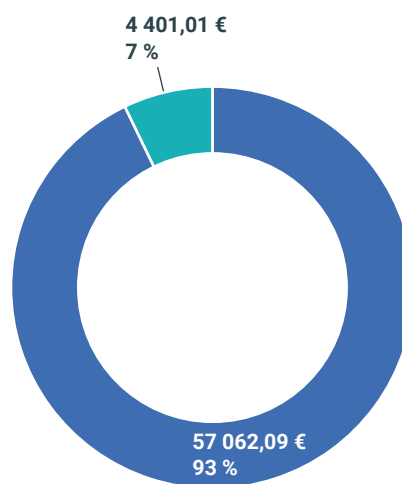


Mois	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
Notes de frais (€)	2 292,00 €	1 469,82 €	1 570,77 €	0,00 €	5 071,60 €	1 768,11 €	752,55 €	7 554,26 €	32 189,89 €	3 613,34 €	556,93 €	222,82 €	57 062,09 €



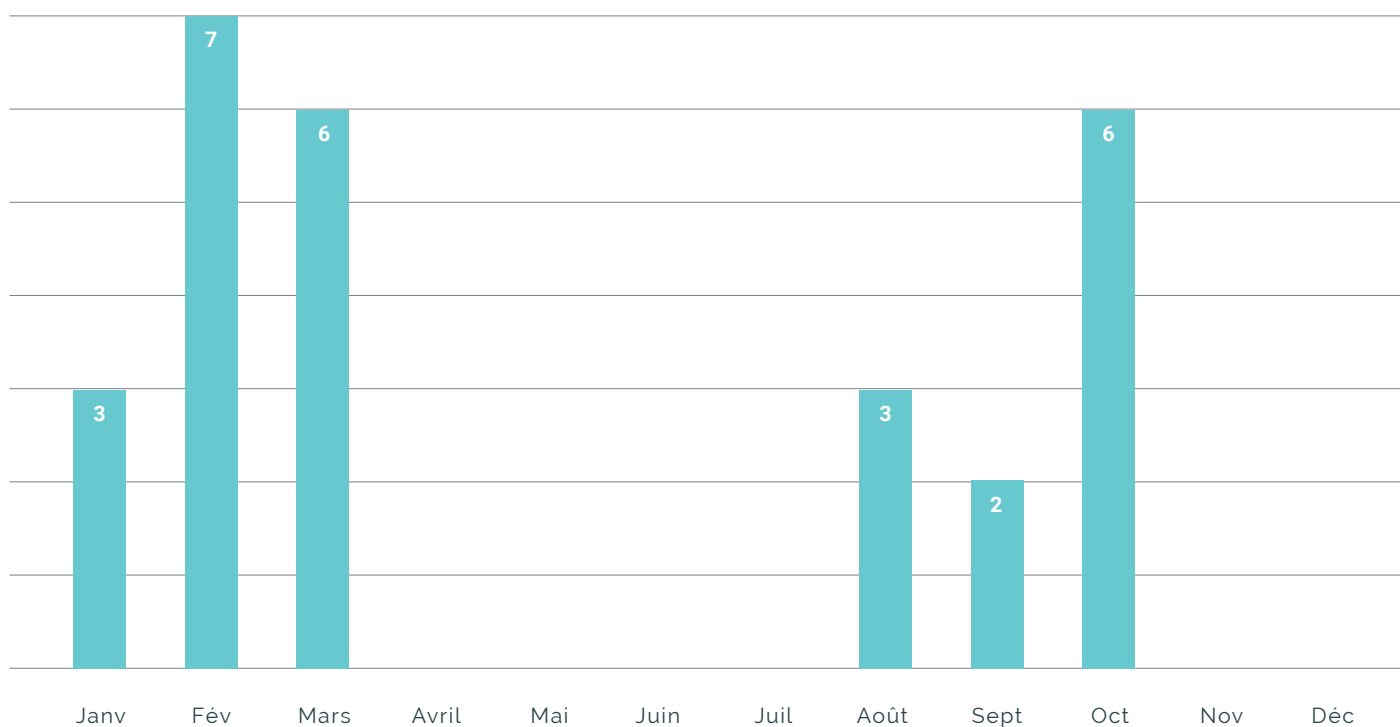


■ Notes de crédit : 23 4 %
■ Note de frais : 549 96 %

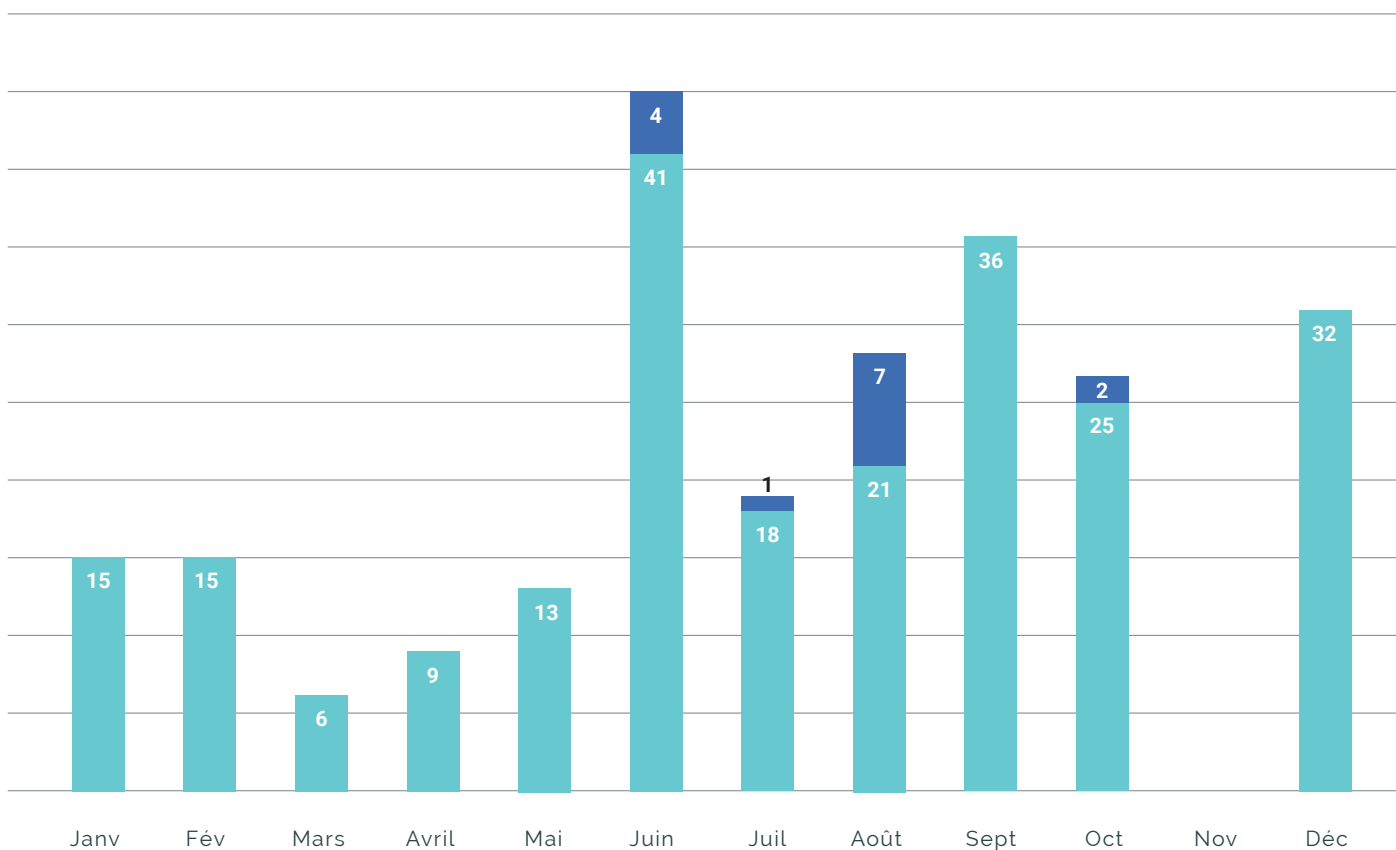


■ Notes de crédit : 4 401,01 € 7 %
■ Note de frais : 57 062,09 € 93 %

Tentes	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
Senior	3	7	6	0	0	0	0	3	2	6	0	0	27
Junior	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

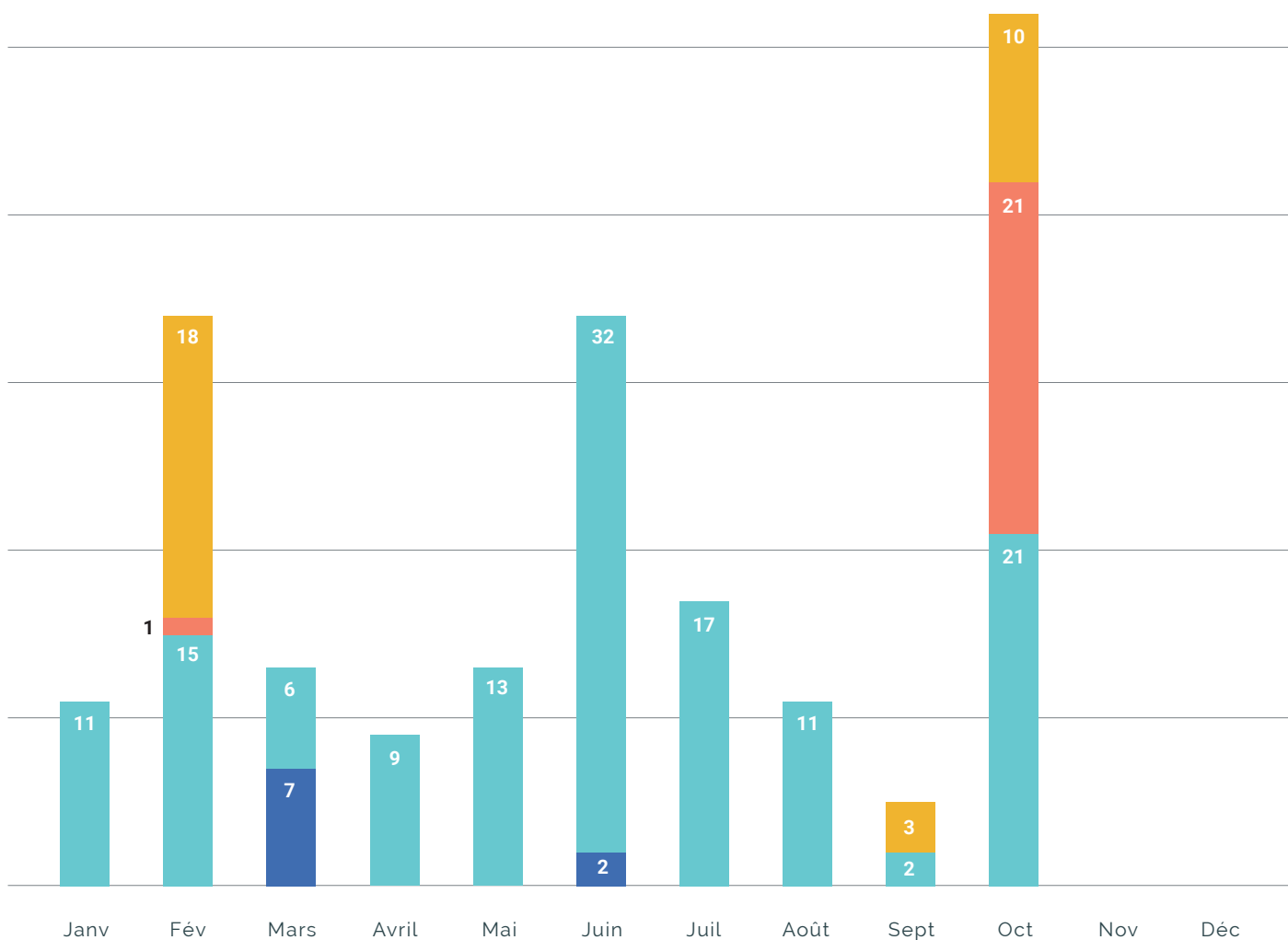


Tentes	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
Senior	15	15	6	9	13	41	18	21	36	25	0	32	231
Junior	0	0	0	0	0	4	1	7	0	2	0	0	14



Lavage et séchage des tentes et stands

Tentes	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
■ Junior	0	0	7	0	0	2	0	0	0	0	0	0	9
■ Senior	11	15	6	9	13	32	17	11	2	21	0	0	137
■ Stand	0	1	0	0	0	0	0	0	0	21	0	0	22
■ Patrouilles	0	18	0	0	0	0	0	0	3	10	0	0	31





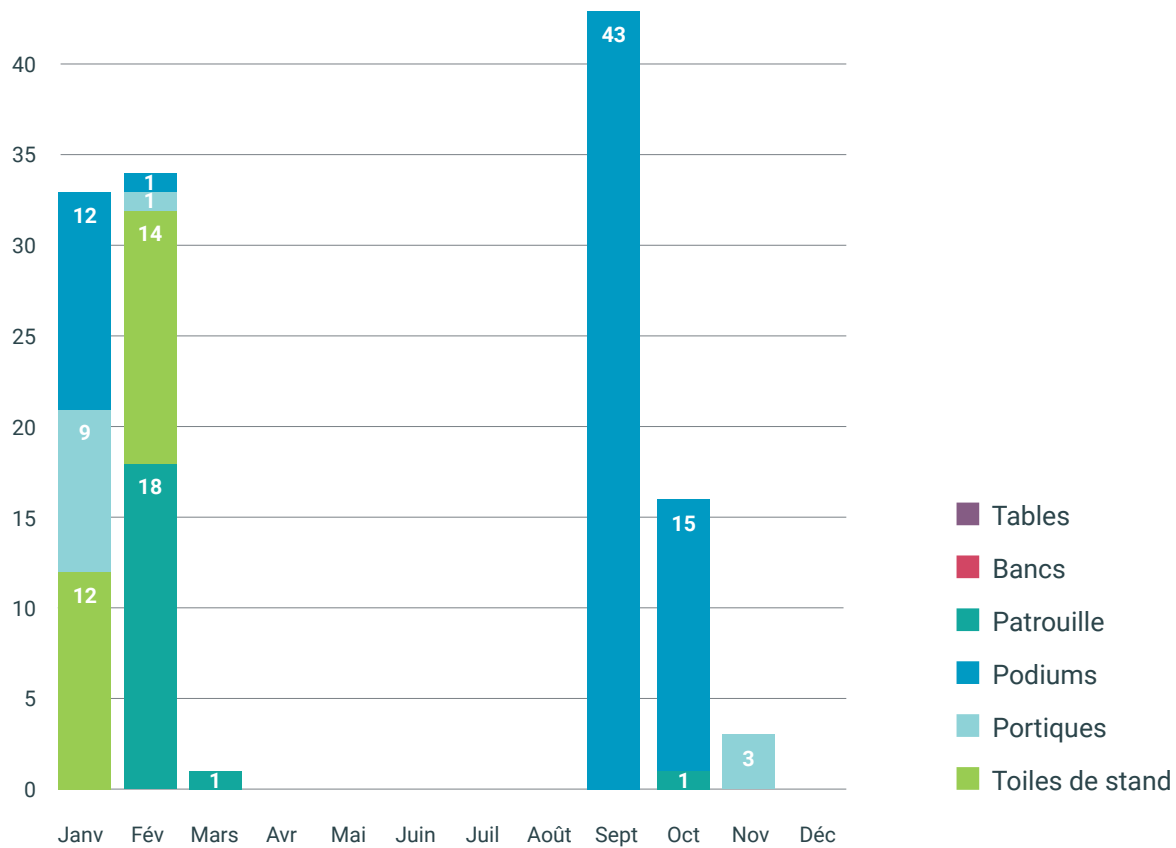
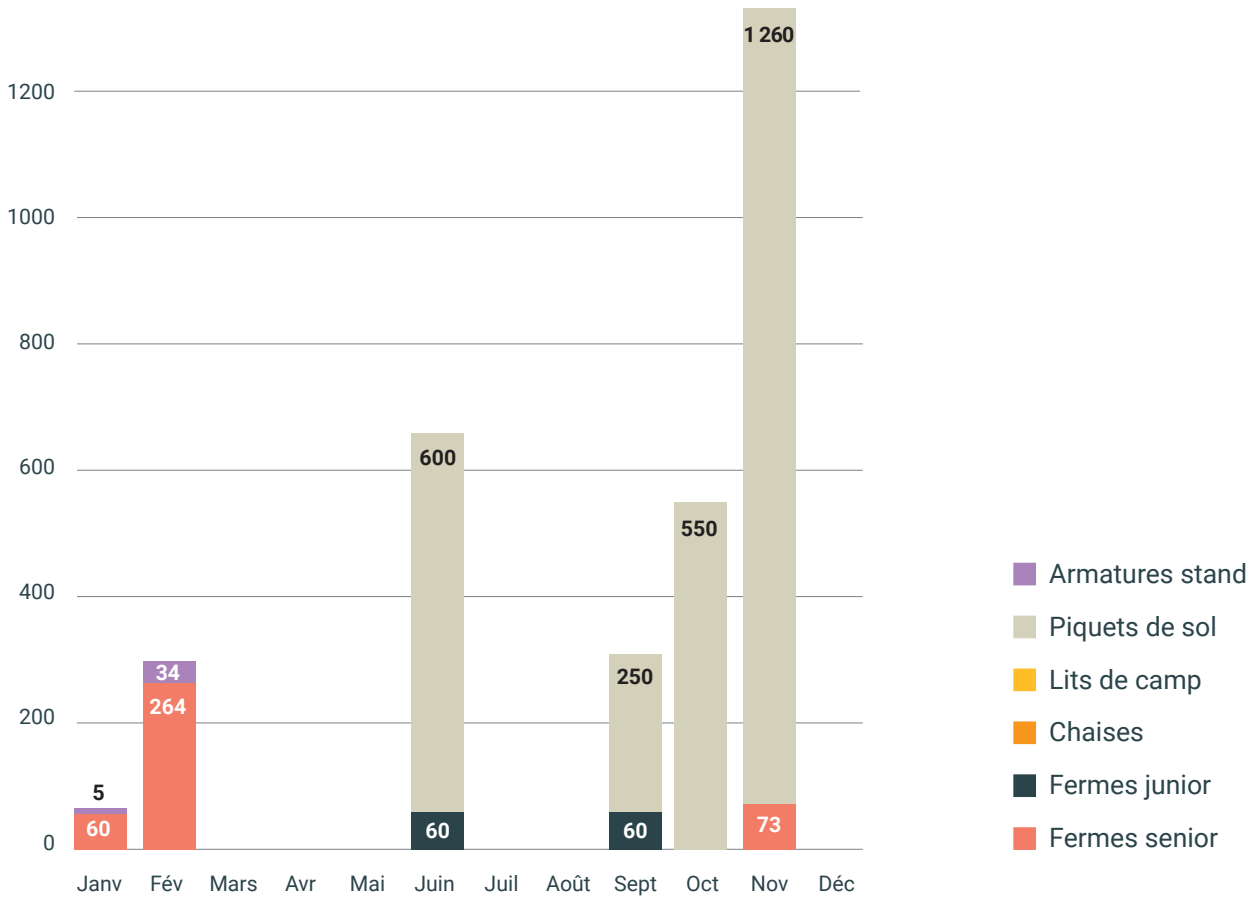
Réparations du matériel loisirs

Par mois

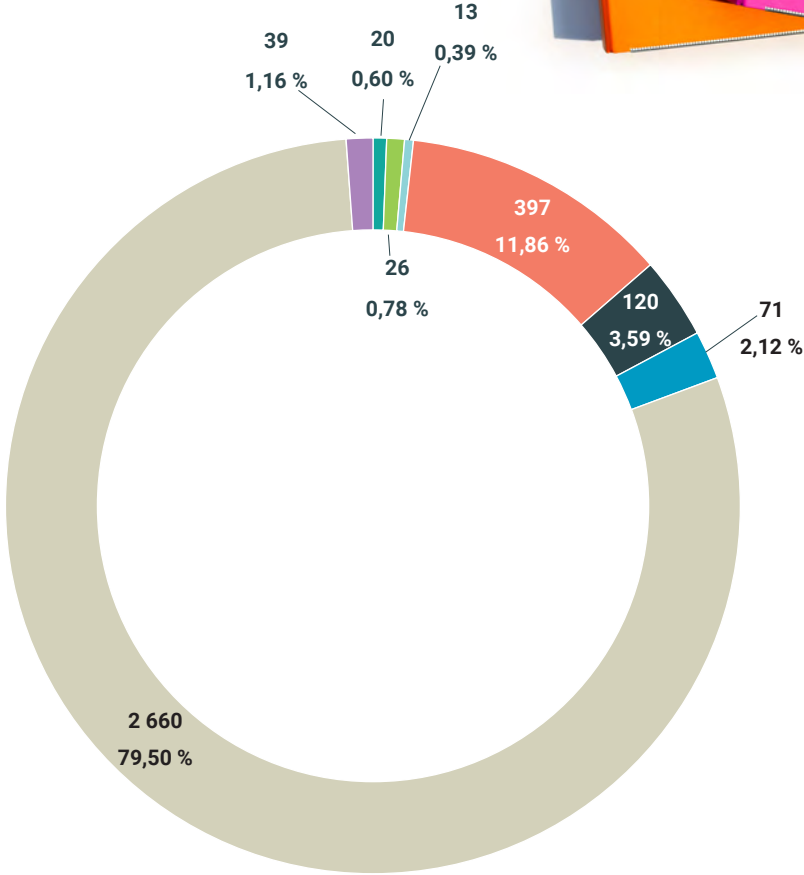
	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
Patrouille	0	18	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	20
Toiles de stand	12	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26
Portiques	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	13
Fermes senior	60	264	0	0	0	0	0	0	0	0	73	0	397
Fermes junior	0	0	0	0	0	60	0	0	60	0	0	0	120
Podiums	12	1	0	0	0	0	0	0	43	15	0	0	71
Tables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chaises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Piquets de sol	0	0	0	0	0	600	0	0	250	550	1 260	0	2 660
Bancs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lits de camps	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Armatures stand	5	34	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39

Réparations du matériel loisirs

Par mois



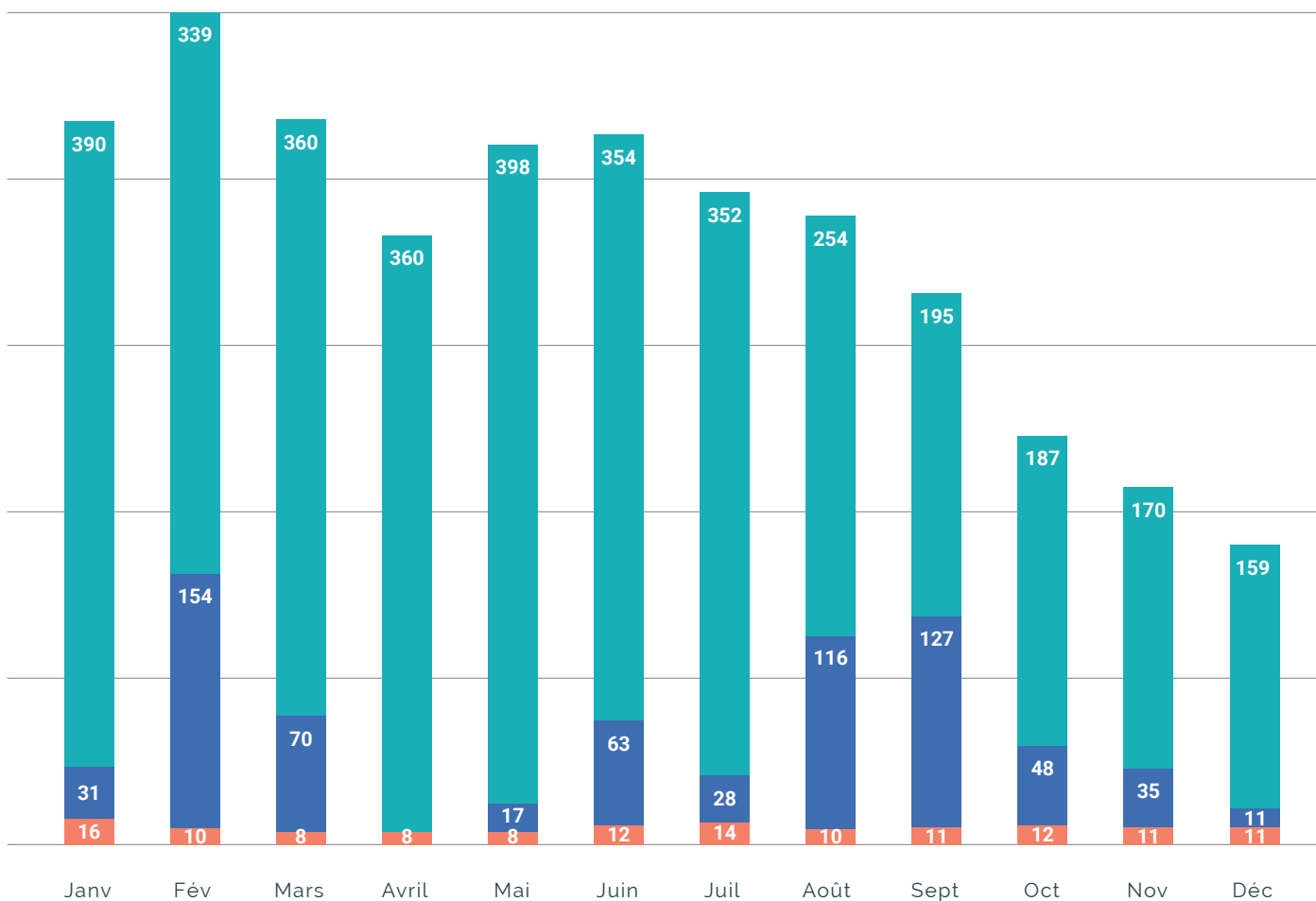
Réparations du matériel loisirs



- Patrouille
- Tables
- Toiles de stand
- Chaises
- Portiques
- Piquets de sol
- Fermes senior
- Bancs
- Fermes junior
- Lits de camp
- Podiums
- Armatures stand

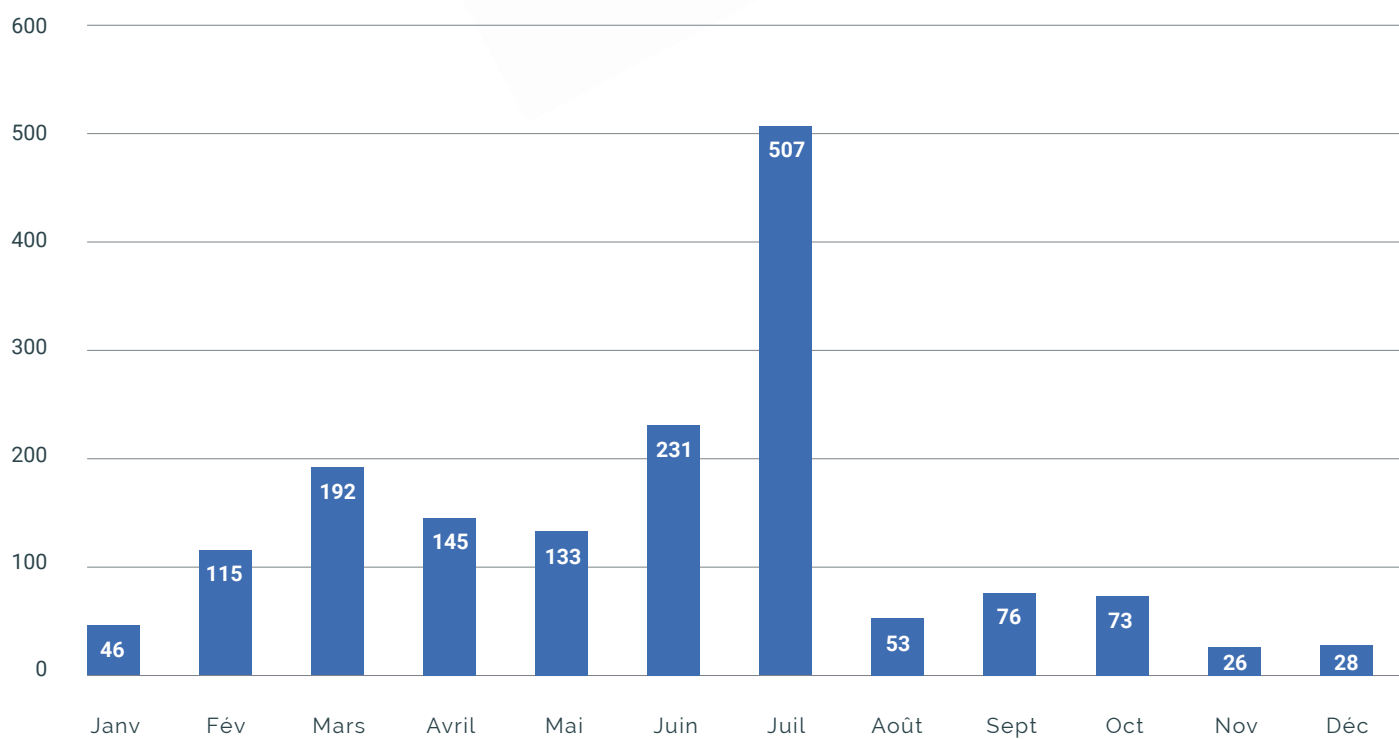
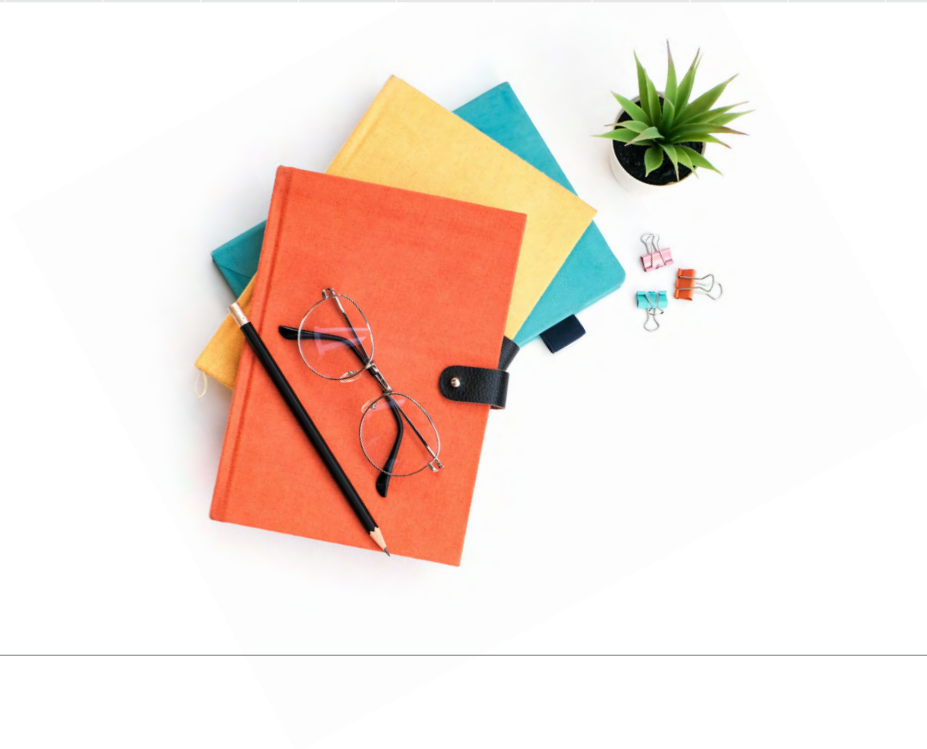
Réparations électroniques et électriques

Rép. électriques	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ En cours	16	10	8	8	8	12	14	10	11	12	11	11
■ Cloturées	31	154	70	0	17	63	28	116	127	48	35	11
■ En panne	390	339	360	360	398	354	352	254	195	187	170	159











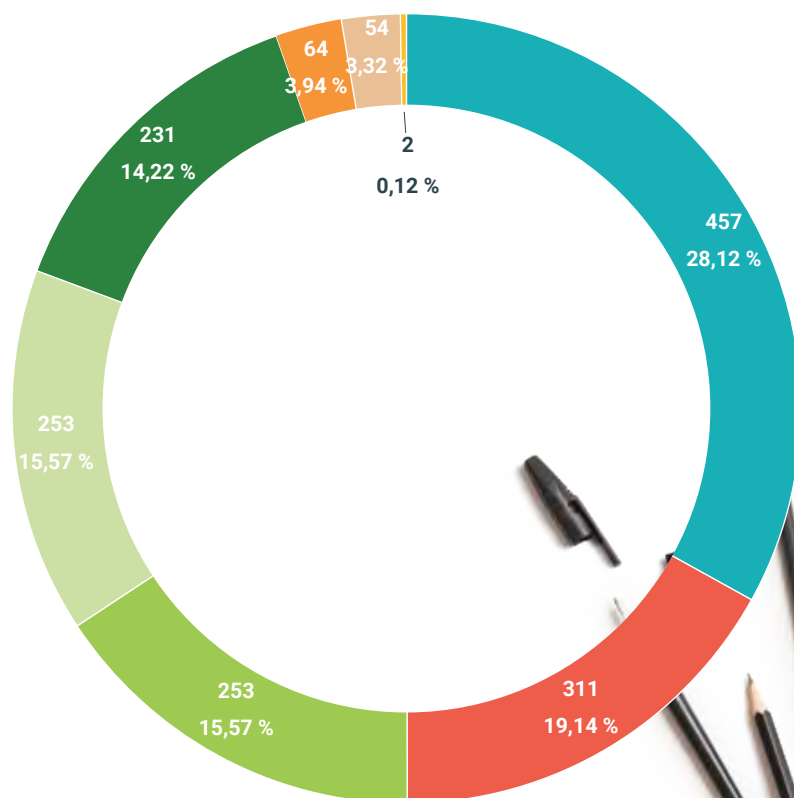
Nombre de demandes de prêt

Prêts	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
■ Prêts	46	115	192	145	133	231	507	53	76	73	26	28	1 625

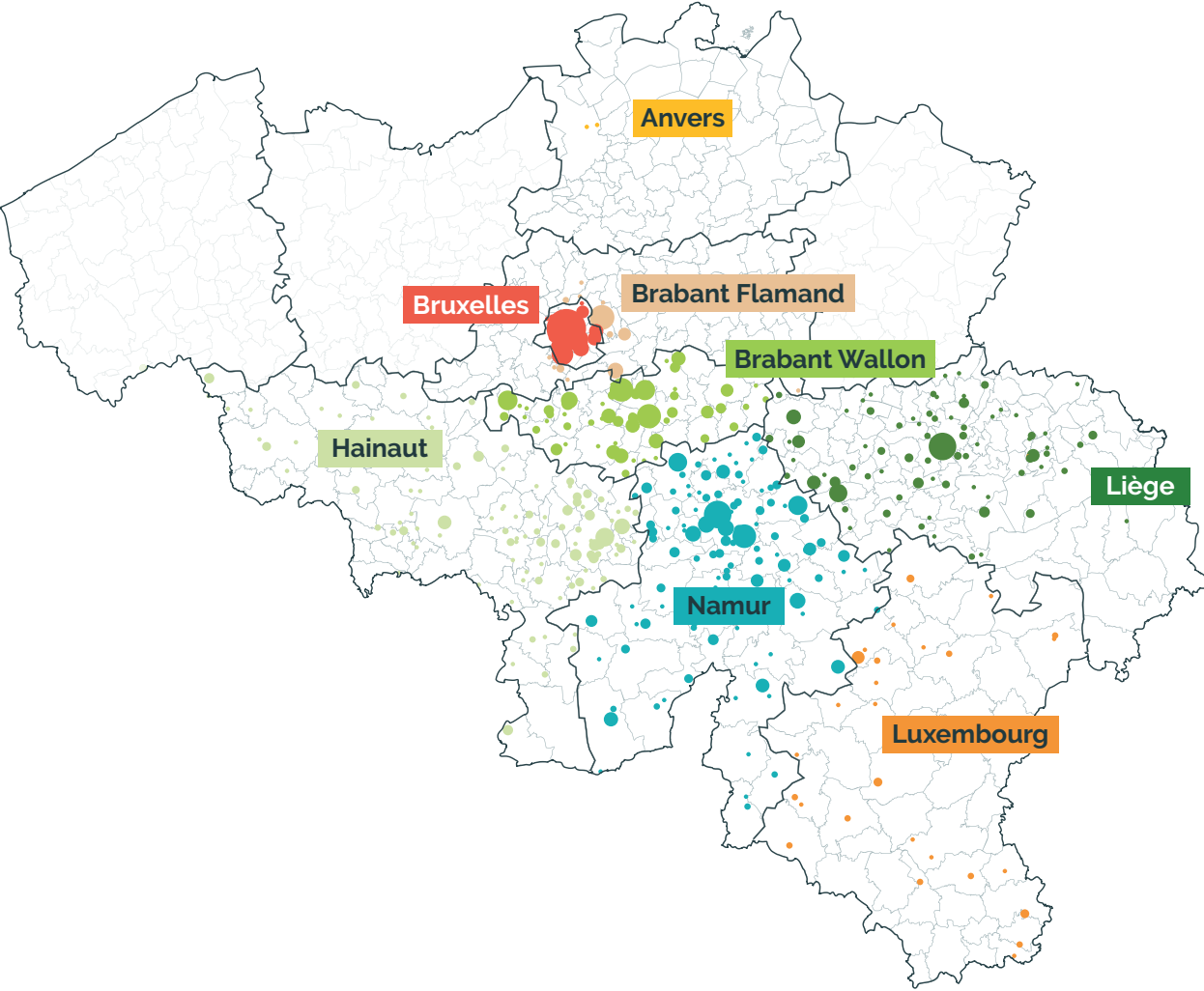


Répartition des prêts par province

Provinces	2020	Pourcentage
 Namur	457	28,12 %
 Bruxelles	311	19,14 %
 Brabant Wallon	253	15,57 %
 Hainaut	253	15,57 %
 Liège	231	14,22 %
 Luxembourg	64	3,94 %
 Brabant Flamand	54	3,32 %
 Anvers	2	0,12 %
TOTAL	1 625	100 %

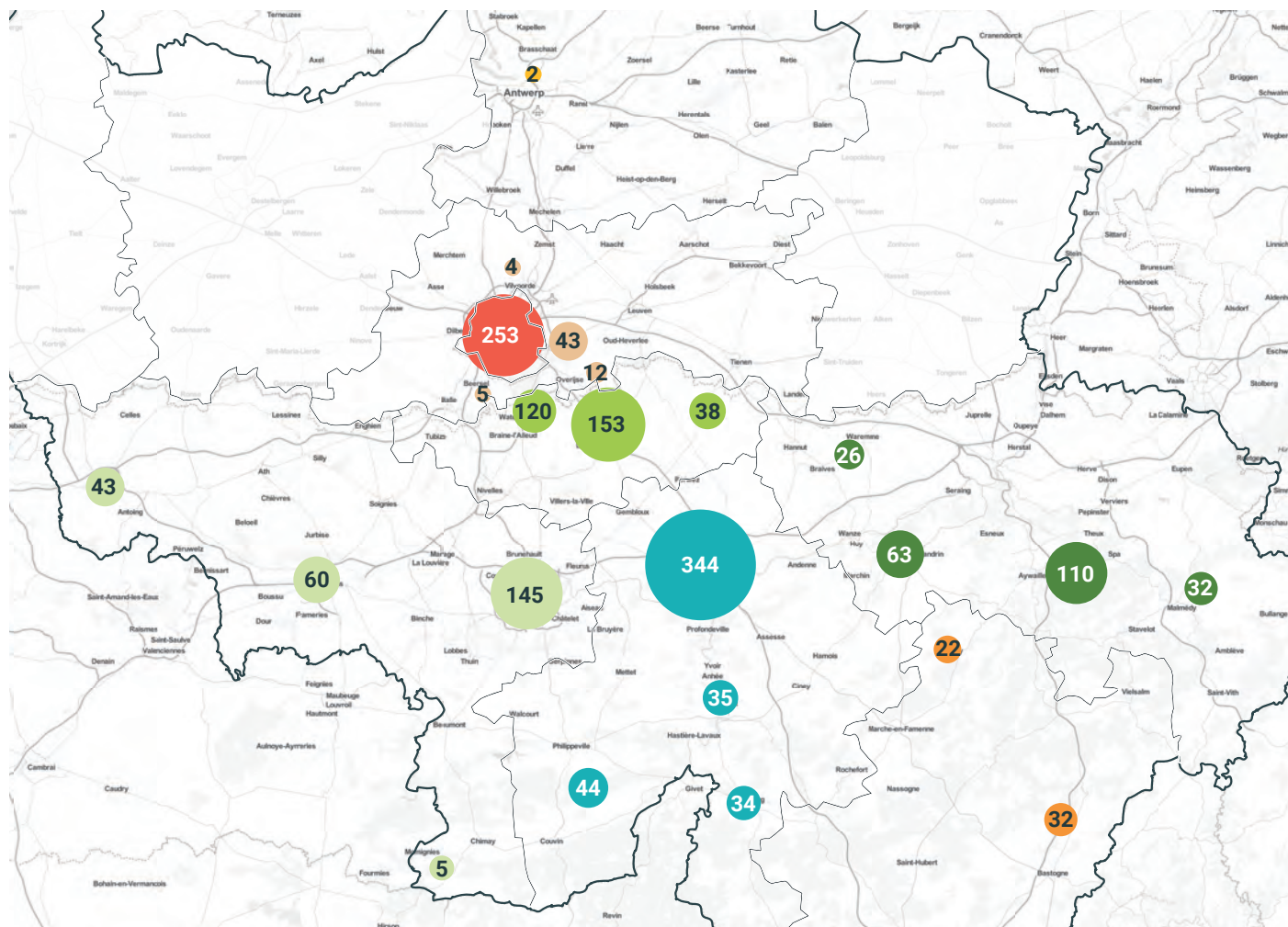


Répartition des emprunteurs en FW-B



Répartition des demandes de prêt de matériel

Suite



Ville	Nombre de prêts	Provinces
Charleroi	145	Hainaut
Mons	60	Hainaut
Tournai	43	Hainaut
Momignies	5	Hainaut
Namur	345	Namur
Philippeville	44	Namur
Dinant	35	Namur
Beauraing	34	Namur
Bastogne	32	Luxembourg
Durbuy	22	Luxembourg
Liège	110	Liège
Huy	63	Liège
Verviers	32	Liège
Waremme	26	Liège
Bruxelles	253	Bruxelles
Tervuren	43	Brabant Flamand
Overijse	12	Brabant Flamand
Linkebeek	5	Brabant Flamand
Grimbergen	4	Brabant Flamand
Merksem	2	Anvers
Wavre	153	Brabant Wallon
waterloo	120	Brabant Wallon
Jodoigne	38	Brabant Wallon



Remarque :

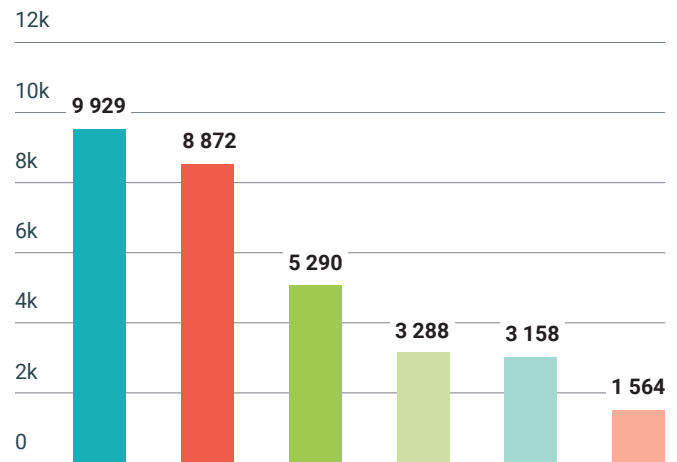
Chaque point représente l'importance des demandes de prêt par province. Le logiciel permettant d'établir cette carte a condensé l'ensemble des demandes sur plusieurs grandes villes au sein de la province concernée.

Bruxelles	77	Evere	8
Ixelles	33	Auderghem	8
Uccle	23	Forest	7
Schaerbeek	20	Molenbeek	6
Woluwe-Saint-Pierre	14	Anderlecht	3
Watermaal-Boistfort	13	Saint-Josse	3
Saint-Gilles	13	Koekelberg	2
Woluwe-Saint-Lambert	10	Ganshoren	2
Etterbeek	10	Berchem-Sainte-Agathe	1

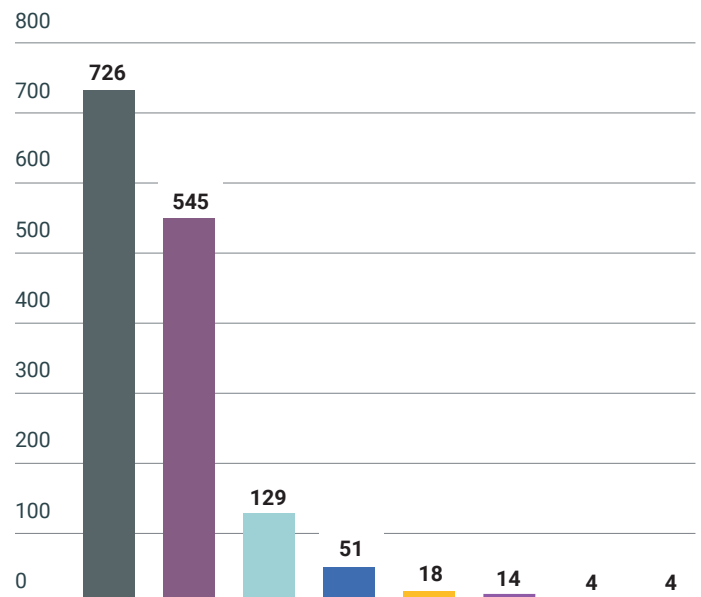


Matériel prête

Catégorie d'article	Quantité
Mobilier	9 929
Eclairage scénique	8 872
Matériel scénique	5 290
Tente	3 288
Audio	3 158
Exposition	1 564



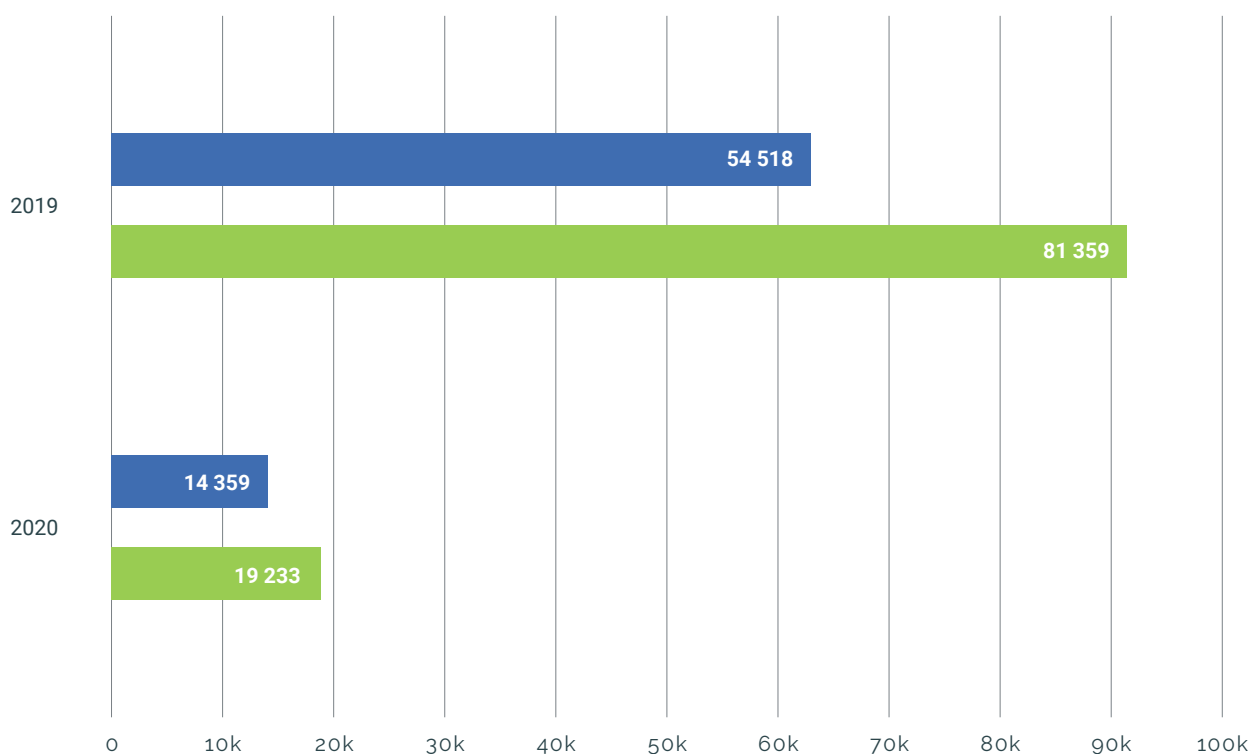
Couchage	726
Vidéo	545
Prise de vue photo	129
Eclairage prise vue	51
Didactique	18
Projection photo	14
Sonorisation extérieure	4
Sonorisation intérieure	4
TOTAL	33 592



Matériel prêté par secteur








Par quantité

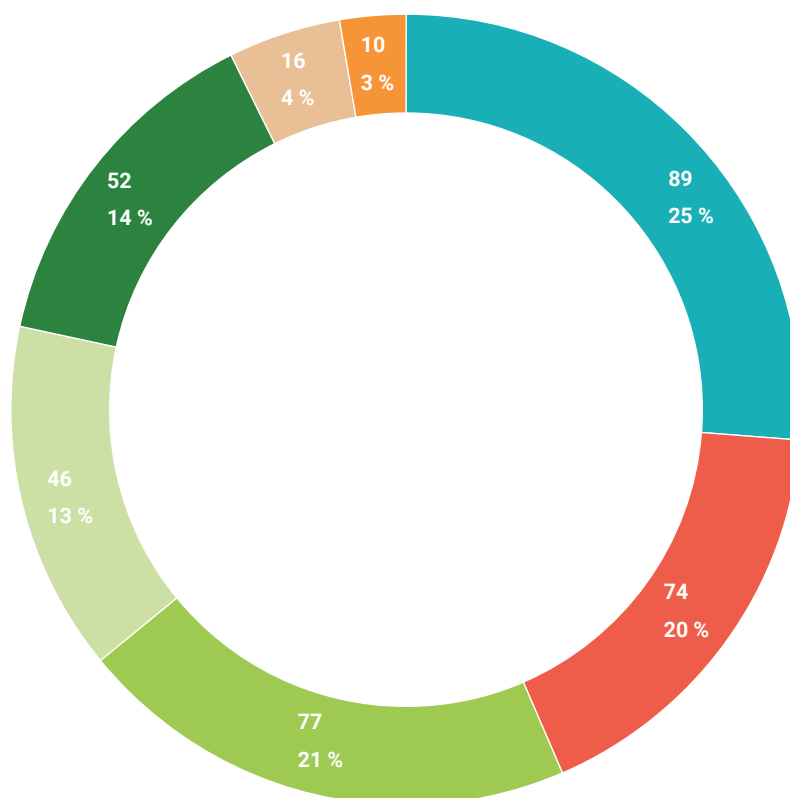
Secteur d'activité	2019	2020
Audiovisuel	54 518 PC	14 359 PC
Loisirs	81 359 PC	19 233 PC
TOTAL	135 877 PC	33 592 PC



Nombre d'emprunteurs en retard

Par province

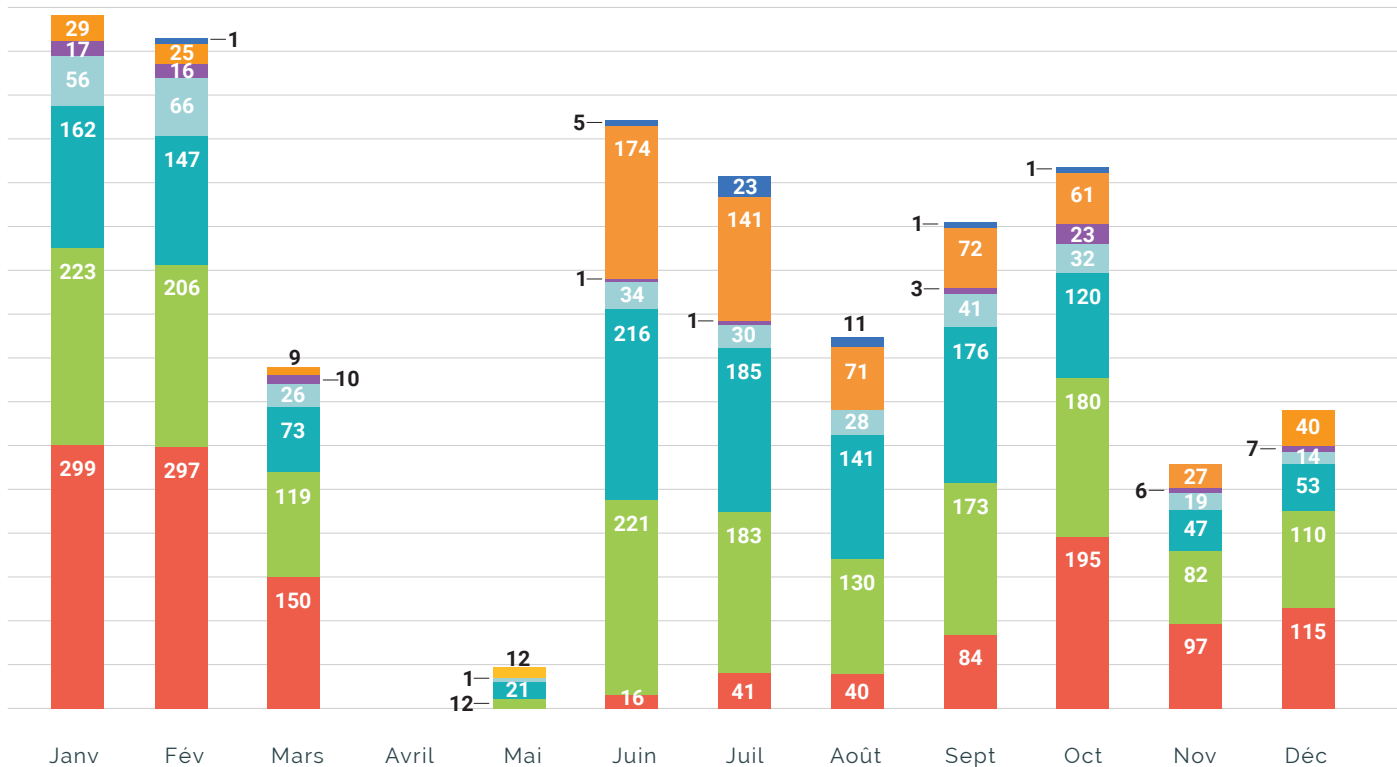
Provinces	Nombre d'emprunteurs	Nombre d'emprunteurs (%)
 Namur	89	25 %
 Bruxelles	74	20 %
 Brabant Wallon	77	21 %
 Hainaut	46	13 %
 Liège	52	14 %
 Brabant Flamand	16	4 %
 Luxembourg	10	3 %
TOTAL	364	100 %



Mess : nombre de repas vendus

Par mois

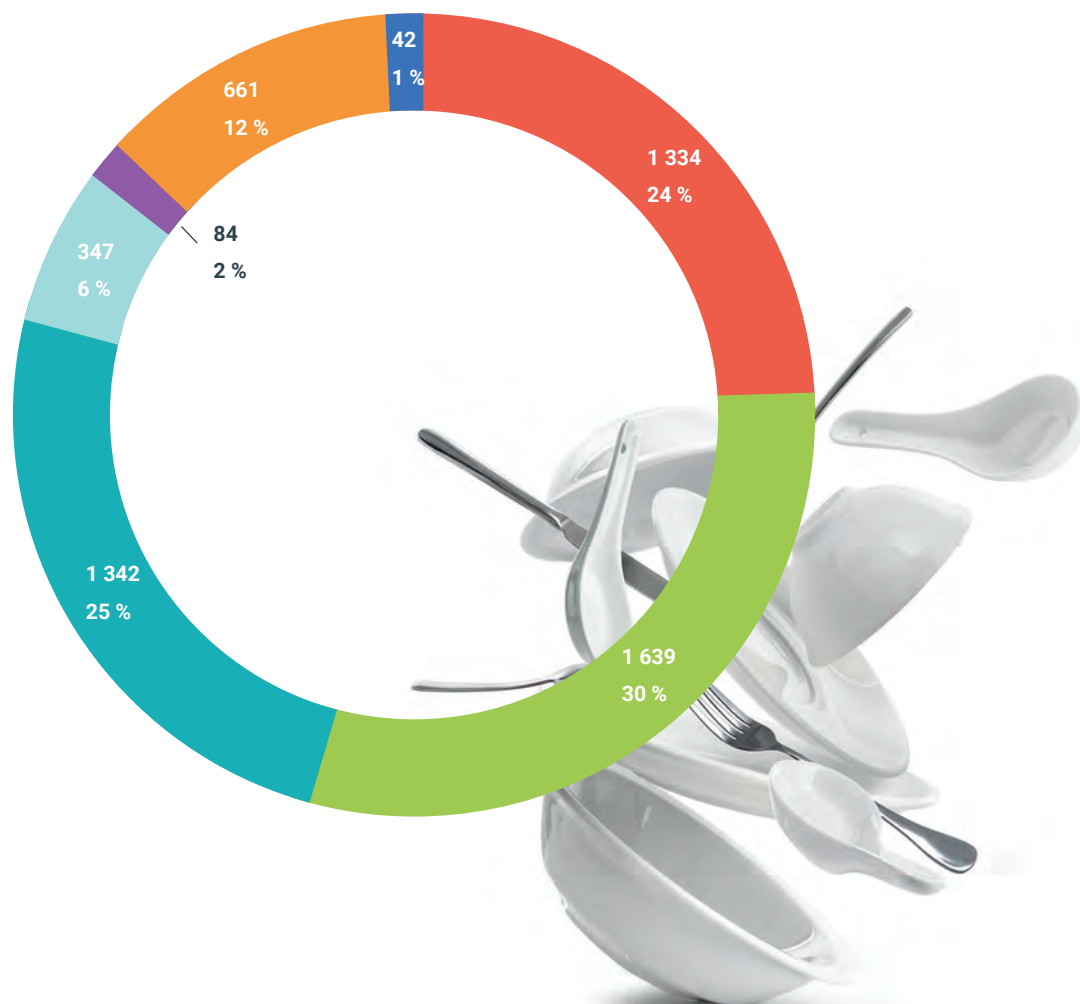
Repas	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
■ Chauds	299	297	150	0	0	16	41	40	84	195	97	115	1 334
■ Boissons	223	206	119	0	12	221	183	130	173	180	82	110	1 639
■ Froids	162	147	73	0	22	216	185	141	176	120	47	53	1 342
■ Desserts	56	66	26	0	1	34	30	28	41	32	19	14	347
■ Sauces	17	16	10	0	0	1	1	0	3	23	6	7	84
■ Supp.	29	25	9	0	12	174	141	71	72	61	27	40	661
■ Desserts glacés	0	1	0	0	0	5	23	11	1	1	0	0	42



Mess : nombre de repas vendus

Par année

Repas	TOTAL	TOTAL (%)
■ Chauds	1 334	24 %
■ Boissons	1 639	30 %
■ Froids	1 342	25 %
■ Desserts	347	6 %
■ Sauces	84	2 %
■ Suppléments	661	12 %
■ Desserts glacés	42	1 %



Essentiel Générosité

#Tendances
2020



Le Nouvel An de l'Administration Générale de la Culture

Chaque année, l'Administrateur général de la Culture, Monsieur André-Marie PONCELET met à l'honneur un de ses services à l'occasion de la réception du Nouvel An qu'il organise. L'année 2020 démarre donc de bien belle manière pour le Centre de Prêt de Matériel. Le 23 janvier est donc l'occasion rêvée de présenter notre savoir-faire à nos collègues venus de partout en Wallonie et de Bruxelles.

Afin d'organiser un tel événement, tous les agents du Centre sont mobilisés. D'autant plus que le programme de cette journée est chargé.

L'accueil des visiteurs débute dès 09h30 par Mesdames C. MAGNUS et D. HOEBEKE. Un café et des gourmandises faites maison sont ensuite proposés - par Mesdames K. LAMBERT, A. LEBOUTTE et F. JOIRIS - à l'ensemble des convives qui nous font l'honneur de leur présence.

Après un discours de Monsieur O. PRETTO, gestionnaire du Centre, les différents ateliers animés par nos agents peuvent commencer.

Il est évidemment essentiel de montrer aux visiteurs les différentes applications que permet le matériel fourni par le Centre de Prêt à ses usagers. La participation des invités est également une magnifique opportunité de partager un moment de convivialité.

Les workshops organisés couvrent plusieurs domaines d'activités du secteur audiovisuel.

Un studio provisoire teste la technique du stop motion avec l'aide de Madame C. QUENON et Messieurs L. BLAVIER, B. DEWEZ et P. STOURME.



Un second atelier géré par Messieurs G. DENIS, V. DERROY et F. NOLET invite à la réalisation d'un reportage photo de qualité grâce à un smartphone.

Le **blind test silencieux** de Messieurs A. MARTINOT et G. VALDES remporte quant à lui un franc succès.



Parallèlement, une partie du public participe à l'une des trois visites organisées pour l'occasion. La première, présente le secteur audiovisuel grâce à nos trois guides du jour, à savoir Messieurs M. ANNETTA, R. DE LUCIA et T. PAQUAY. La seconde concerne le secteur loisirs où Messieurs O. PRETTO et D. REDIVO donnent le tempo.

Enfin, la troisième met en évidence **les bonnes pratiques** du Centre de Prêt sous la houlette de Mesdames S. LIZEN et S. POIRET.



Tous les agents sont fièrement installés à leur poste afin de montrer leur savoir-faire tant dans le domaine des réparations électroniques avec Messieurs F. BALSACQ et J. HIDALGO, qu'à la fabrication des tentes avec tous les membres de l'équipe du secteur loisirs.

La **menuiserie n'est pas en reste** pour autant et c'est au tour de Messieurs D. BECKER et D. CARPENTIER de démontrer leurs nombreuses compétences.

Enfin, **une visite du Muséobus** via nos collègues figure également au programme.



Une scène imposante, mise en place par nos agents, permet au groupe **sénégalais et belge Tamala** de se produire devant belle assistance. L'originalité de ce groupe ? Les artistes croisent leurs instruments (xalam, kalimba, kora et violon) pour des chansons dans l'esprit de la tradition sénégalaise !

Après une **allocution de notre Administrateur général de la Culture**, la réception se distingue par son offre à la fois gourmande et musicale.

Le repas est assuré par **Toques et gourmandises**. Un choix pas si anodin pour le Centre puisque le crédo qui fait la renommée de cette enseigne est : « TOUT est cuisiné maison ! ». Fraîcheur et qualité des produits, pains issus de boulangerie et fabriqués à l'ancienne, service de qualité notamment, garantissent aux convives un moment de partage culinaire très apprécié, le tout accompagné par **l'univers musical jazz-rétro - glamour du groupe Lady L. & The Smoky Crabs**.



Confinement - Télétravail - Reprise progressive

Cette année 2020 a été profondément marquée par la pandémie de coronavirus. Retour sur cette année pas comme les autres pour le Centre de Prêt de Matériel.



Le 17 mars, la Première ministre Sophie WILMES annonce **le confinement total de la Belgique**. Plus aucune activité culturelle, récréative ou folklorique n'est autorisée pour au moins 15 jours, du moins c'est ce que nous pensons.

Quasi tous les secteurs sont touchés de plein fouet par cette crise sanitaire que l'on croit « temporaire ».

Couvre-feu imposé, cafés et restaurants contraints de fermer, **commerces non essentiels** et **métiers de contact à l'arrêt**, salles de sport vides, compétitions interrompues... La société tourne au ralenti. Seule consolation, les activités physiques à l'extérieur (se promener, courir, faire du vélo) sont autorisées, mais en respectant des règles strictes.

Pour terminer, les **établissements scolaires maternels, primaires et secondaires** de la Fédération Wallonie-Bruxelles ferment à leur tour leurs portes. Un système de garderie est mis en place uniquement pour les parents qui travaillent dans le domaine des soins, et pour ceux qui ne peuvent faire garder leurs enfants autrement que par les grands-parents (un groupe vulnérable face à la maladie).

Le monde du travail subit de plein fouet cette crise et fait face à des défis jamais vécus auparavant. Il doit se réinventer comme il le peut.



Comment les travailleurs du Centre de Prêt se sont-ils adaptés à cet évènement sans précédent?

A l'instar d'autres services, le **Centre de Prêt de Matériel est durement touché**. Il ferme dès le mercredi 18 mars. Ce sont alors 84,5 % des agents qui se retrouvent en dispense de service contre 15,5 % en télétravail. Celui-ci devient alors une obligation pour toutes les fonctions pour lesquelles c'est possible, sans exception.

Cette situation perdure jusqu'au 18 mai, date à laquelle le gestionnaire du Centre de Prêt, Monsieur Olivier PRETTO, déploie un **plan de déconfinement en plusieurs phases**. Le retour au travail s'opère de manière progressive. De nombreuses mesures de sécurité sont mises en place afin de protéger non seulement les agents du Centre, mais également les usagers.



Travail à domicile...



Parmi celles-ci on retrouve notamment :

- ✓ La mise en quarantaine d'une durée de 72H du matériel emprunté à son retour au Centre ;
- ✓ L'accès au bâtiment exclusivement réservé aux usagers qui ont obtenu un rendez-vous clairement planifié ;
- ✓ La mise à disposition de protections individuelles (masque, visière, gants durant la gestion de réception du matériel, gel hydroalcoolique) ;
- ✓ La mise en place de Plexiglas de protection aux comptoirs des prêts (accueil audiovisuel et accueil loisirs) ainsi qu'au secrétariat des prêts ;
- ✓ L'organisation du travail en « équipes tournantes » avec un aménagement des horaires pour éviter la promiscuité ;
- ✓ La réorganisation du lieu de travail ;
- ✓ Le nettoyage des locaux renforcé.



En 2019, on enregistre 2.469 prêts de matériel contre 1.628 en 2020 **soit une baisse de 34 %**. Durant cette période moins prolifique, les agents s'investissent dans de nouveaux projets comme le réagencement et la construction de **nouveaux locaux**, l'aménagement des **espaces verts**, la mise en place de partenariats afin de **recycler la toile de tente usée**...

Malheureusement, la deuxième vague de la COVID-19 n'épargne pas la Belgique et un second confinement est imposé le 2 novembre par le Premier ministre Alexander DE CROO. Face à cette situation épidémiologique grave, la limitation des contacts autant que possible est la seule réponse à apporter.

Covid-19 : Le Centre de Prêt se mobilise

Au plus fort de la crise sanitaire, le Centre de Prêt de Matériel (CPM) a pu démontrer que le sens de l'intérêt général et la responsabilité sont des valeurs bien ancrées auprès de ses agents et non de simples mots apposés sur une charte.

Notre mission au quotidien est de soutenir l'activité des opérateurs associatifs ou professionnels par le prêt de matériel audiovisuel ou de loisirs, dont une partie est fabriquée et entretenue en interne.

Cependant, lorsque la COVID-19 a fait son apparition, les employés du CPM (tout comme de très nombreux citoyens d'ailleurs) ont été confinés plusieurs semaines durant.

Néanmoins, **un service d'urgence** – à travers la création d'une adresse électronique spécifique et un numéro d'appel unique – a été créé afin de venir en aide aux **institutions qui œuvrent chaque jour** à combattre le coronavirus : les **hôpitaux, les zones de secours ainsi que la protection civile** notamment.



Malgré la crainte du virus, le **CPM n'a pas hésité à répondre favorablement aux différentes sollicitations** en mettant son matériel à leur disposition : des **tentes**, des **lits de camp**, des **chaises**, des **tables**, des **mégaphones**, des systèmes d'**éclairage** et de l'**équipement électrique** afin de déployer des postes avancés et ainsi faire face à l'afflux de malades.

Lors de cette pandémie, d'autres intervenants comme **MSF Bruxelles et différents corps de pompiers** ont eux aussi bénéficié de cet élan d'entraide.

Toute cette solidarité s'est traduit au-delà de la frontière linguistique et territoriale de la Wallonie et de Bruxelles. En effet, du matériel a été mis à la disposition de la **ZNA Sint-Elisabeth à Anvers** ainsi que de la **ZNA Jan Palfijn à Merksem**.

Aujourd'hui plus que jamais, le Centre de Prêt de Matériel souhaite soutenir celles et ceux qui en éprouveraient encore la nécessité.

« Je me suis directement porté volontaire auprès de mon contremaître lorsque j'ai appris que nos tentes étaient demandées pour faire face à la crise. Je l'ai fait pour plusieurs raisons. La première est que je suis l'agent le plus proche du dépôt puisque mon domicile se situe à 3,5 km du Centre. C'était également l'occasion pour moi de varier un peu le boulot en l'orientant vers une autre destination.



Parmi les agents du Centre prêts à participer à l'effort collectif, Monsieur Vincent Deroy, technicien audiovisuel.

Les personnes qui venaient chercher notre matériel étaient vraiment sympathiques. J'ai eu beaucoup de contacts avec le Commandant des pompiers qui gérait la crise sur la province de Namur concernant la logistique et l'utilisation du matériel mis à leur disposition.

J'ai eu le sentiment d'avoir rendu un réel service d'utilité publique. Ça m'a également permis de voir que " la culture " pouvait venir en aide à d'autres que nos usagers habituels. Dans cette crise, tout le monde s'est serré les coudes. C'était pas mal de participer à l'effort commun dans la mesure de nos capacités. »

Les bénéficiaires qui ont reçu une aide logistique dans le cadre de la crise :

✓ Hôpitaux, pour la création de postes avancés :

CHU Saint-Pierre à Bruxelles
ZNA Sint-Elisabeth à Anvers
ZNA Jan Palfijn à Merksem
Clinique Saint-Luc à Bouge
Le Grand Hôpital de Charleroi (GHdC)

✓ ASBL :

Médecins sans frontières Bruxelles pour mettre en place une structure d'accueil à Bruxelles pour les personnes vulnérables

✓ Villes & communes :

Ville de Namur pour la création d'un abri de nuit au hall sportif Basse-Enhaive

✓ Pompiers :

Pompiers de la zone de secours Hainaut Centre à la Louvière pour aider les hôpitaux de la région du Centre
Pompiers de la zone de secours Nage afin de procéder à l'installation de tentes de pré-tri sur les hôpitaux de la Province



Sara BRANCO : solidarité, fabrication de masques



CONFECTION DE MASQUES : SOLIDARITÉ au sein du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Alors que l'épidémie de la COVID-19 s'étendait entraînant avec elle le confinement d'une grande partie de la population et un manque flagrant de masques de protection, un mouvement de solidarité s'est organisé au sein du ministère de la FW-B autour de la fabrication de ces derniers.

Un bel élan auquel a participé notre collègue Sarah BRANCO, assistante administrative pour le Service d'Appui transversal du Service Général de l'Action Territoriale (SGAT).

Témoignage.

Madame BRANCO, pourquoi avez-vous pris cette initiative ?

« Lors du premier confinement, nous avons trouvé une solution à la pénurie de masques, afin de rassurer nos collègues et leur permettre de sortir de chez eux sereinement pendant leurs déplacements obligatoires ».

Combien de masques avez-vous fabriqués ?

« Afin qu'ils puissent changer de masque après leurs voyages en transports en commun, 2 masques minimum par personne du Service Général de l'Action Territoriale ont été confectionnés, soit environ 300 masques ».



Combien de temps avez-vous consacré à cette tâche ?

« Comme je devais également poursuivre mon travail quotidien, un mois a été nécessaire pour réaliser 300 masques ajustables, doublés avec une ouverture pour glisser un filtre ou un masque chirurgical ».

Où avez-vous trouvé la matière première pour les fabriquer ?

« J'ai contacté un fournisseur de gros que je connaissais et qui a préparé ma commande. J'ai utilisé mes surplus de tissus dont je n'avais plus besoin pour les doublures ».

Combien de services ont pu bénéficier de vos masques ?

« Tous les services relevant du Service Général de l'Action Territoriale c'est-à-dire la Direction de la Lecture publique, la Direction des Centres culturels, le Centre de Prêt de Matériel (CPM) de Naninne et le Service d'Appui transversal ».

Comment avez-vous organisé la distribution de vos masques ?

« Notre collègue, Monsieur Stéphane POULAIN, agent du Service d'Appui transversal du Service Général de l'Action Territoriale, venait les chercher dans mon hall d'entrée et les a distribués au fur et à mesure durant ses déplacements en véhicule dans les différentes villes et chez nos collègues isolés. Lorsqu'il nous a été permis de sortir à nouveau, j'ai préparé des enveloppes au bureau pour mes collègues et ils les récupéraient avec leur courrier ».



Pendant ce temps, le gestionnaire, Olivier PRETTO, avait eu vent que ses deux tantes confectionnaient des **masques pour la Croix-Rouge** notamment.

Sans hésiter, il les a contactées afin de leur passer une commande de masques pour l'ensemble des collègues du CPM.

Alors que Pascal STOURME, le responsable des achats et des marchés publics se chargeait des démarches administratives, le gestionnaire prenait en charge la partie logistique.

Finalement, grâce à la **généreuse collaboration de ces 2 bénévoles**, ce sont donc **120 masques complémentaires en tissu** que le CPM a mis généreusement à la disposition des membres du personnel. Chacun.e recevant ainsi 2 masques supplémentaires.

Une fois encore, ce début de pandémie a prouvé que le terme solidarité avait tout son sens.

Efqm : 3 star



Le Modèle EFQM est un cadre de management reconnu globalement, qui permet aux organisations d'atteindre le succès en mesurant où elles en sont sur le chemin de la transformation, en les aidant à comprendre les écarts et les solutions disponibles et en les mettant en capacité de progresser et d'améliorer significativement leur performance.

On distingue 5 niveaux au sein du modèle EFQM.

En juin 2020, le Centre de Prêt de Matériel de la FW-B a eu le plaisir d'atteindre le **troisième palier, le niveau confirmé** : « Recognized for Excellence » (R4E). La COVID-19 n'a pourtant pas facilité les choses !

En effet, les différents intervenants impliqués dans cette candidature ont été interrogés **par les assesseurs in situ lors des deux premières journées**, mais également en **visioconférence** lorsque la pandémie l'imposait.

Preuve s'il en fallait une, de la **capacité d'adaptation du Centre** et de ses agents d'une part, mais également de la **maîtrise des différentes matières** examinées au cours de ces entretiens, d'autre part.

Malgré une certaine appréhension, toute l'équipe a relevé **avec brio** ce défi. Après chaque victoire, il est de coutume de célébrer celle-ci. Malheureusement, ce ne fut pas le cas cette fois...

Le premier confinement était à peine terminé lorsque le deuxième fut imposé. Pas de célébration donc, ni de repas de Saint-Eloi ou de réception à l'occasion du Nouvel An... Autant de moments de convivialité que n'auront pu partager l'ensemble des agents en 2020.





Pour autant, le gestionnaire, Monsieur Olivier PRETTO, avec l'aide de quelques collaborateurs dans la confiance, ont souhaité remercier l'ensemble des agents du CPM sans lesquels cette troisième distinction n'aurait pu être obtenue.

Comment leur témoigner de la reconnaissance ? En ayant une attention particulière et en remettant à chacun un **panier garni de la maison « Cafés Delahaut »**, une institution namuroise, mais surtout une entreprise familiale spécialisée dans la torréfaction de café, l'importation de thés artisanaux et les produits d'épicerie fine depuis 1864 !

Les **télétravailleurs n'ont pas été oubliés**, ces derniers ont eu la jolie surprise de recevoir leur cadeau livré par Monsieur Alain MARTINOT, l'un des collègues du Centre de Prêt. Ce dernier **a parcouru la Wallonie, depuis Mons jusqu'à Wellin en passant par Gerpennes** dans le but de mettre un peu de baume au cœur grâce à ces livraisons surprises, en cette période difficile.

En route vers une quatrième étoile

La troisième étoile à peine obtenue, l'équipe du Centre de Prêt se tourne déjà **avec enthousiasme vers l'avenir** et tentera d'obtenir une quatrième certification !

A cet égard, un Marché Public sera lancé début 2021 afin de bénéficier d'un coaching d'équipe dans le domaine de la qualité.

Dans l'idéal, celui-ci devrait s'étaler sur deux années à raison de deux journées par mois (à l'exception des mois de juillet et août).

Pour suivre le même élan, **un bureau sera dédié à la Qualité**. Celui-ci abritera une petite bibliothèque avec de la documentation et des supports utiles pour la bonne compréhension de notre démarche.

Vous l'aurez compris : **travail acharné**, échanges de **bonnes pratiques et groupes de travail** seront au programme dès 2021 afin d'atteindre cet objectif en 2023 et de pouvoir enfin fêter cette réussite tous ensemble !



Ete : camps mouvements de jeunesse

Malgré la pandémie, les camps d'été des différents mouvements de jeunesse ont été maintenus.

Une réelle bulle d'oxygène pour les jeunes en cette période si complexe.

Le bilan est assez positif, peu de camps ont finalement été annulés (43 tous mouvements confondus). Mesures sanitaires trop difficiles à appliquer pour certains, location de prairies impossibles pour d'autres... quoiqu'il en soit, les permanences organisées chaque année au Centre de Prêt de Matériel ont également pu se dérouler avant les départs en camp.

Ces points de contacts et d'informations, assurés par les mouvements de jeunesse sur le site de Naninne, sont fort appréciés de part et d'autre. Ils se sont avérés plus que jamais nécessaires afin de faciliter les échanges avec nos agents.



Gilles BECKERS, Animateur fédéral des relations extérieures pour Les Scouts ASBL, a accepté de répondre à quelques questions sur cet été 2020 si particulier pour les jeunes.

Témoignage.

Monsieur BECKERS, quelles étaient les mesures imposées durant les camps et comment les jeunes les ont-ils vécues ? Était-ce compliqué à mettre en place et à respecter ?



« L'année 2020 fut exceptionnelle sous tous rapports y compris pour les mouvements de jeunesse. Des règles particulières sont venues encadrer nos activités et, quoique celles-ci aient compliqué la tâche des animateurs, ces derniers ont fait preuve d'une capacité d'adaptation impressionnante pour permettre aux enfants de vivre leur camp.

En temps normal, le camp est l'apogée de l'année ; en 2020 plus que jamais, il a été perçu par les scouts et les animateurs comme une bouffée d'oxygène indispensable à leur bien-être et à leur équilibre.

Bien sûr des concessions ont dû être réalisées. Des groupes ont été divisés pour respecter les bulles de 50 personnes, certaines activités typiques des camps étaient interdites pour favoriser l'herméticité des bulles, les gestes barrières devaient être respectés lors de contacts avec des externes (notamment lors des échanges avec les collaborateurs du Centre de Prêt de Matériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ».

Y a-t-il eu des cas de contaminations durant un camp ?

Comment avez-vous géré cela ?

« Les groupes ont fait face à ces contraintes de façon exemplaire et ce faisant, les cas de covid sur des camps ont été très peu nombreux et correctement gérés, en vertu du protocole de gestion de cas fixé par l'ONE ».

Avec le recul, qu'est-ce que cette crise a appris/apporté aux différents mouvements ?

« Cette situation bien que compliquée a montré au grand public et aux autorités, une image positive des mouvements de jeunesse : nous nous sommes adaptés et avons prouvé que nous sommes capables de mettre rapidement en œuvre les mesures nécessaires pour garantir le bien-être et la sécurité de chacun. Par ailleurs, cette année a démontré (si c'était nécessaire !) l'importance que revêtent les mouvements de jeunesse pour l'équilibre des jeunes et pour leur épanouissement ».



Quel a été le retour du public et des autorités sur le bon déroulement des camps durant cette crise sanitaire ?

« Pour illustrer le point sur l'image renvoyée par les mouvements de jeunesse lors de l'été 2020 voici un extrait d'une interview de M. Pierre-Yves JEHOLET réalisée sur le plateau d'À votre avis - RTBF, 17 septembre 2020 :

Des dizaines de milliers de jeunes ont été dans les camps des mouvements de jeunesse cet été et cela a été géré de façon remarquable ! Il faut aussi souligner que la jeunesse peut prendre ses responsabilités ».

Création d'une cellule développement durable

Les collaborateurs sont souvent source d'idées et de motivation pour réaliser des actions environnementales dans le cadre du travail.

Pour structurer la démarche et la pérenniser, la mise en place d'une cellule développement durable au Centre allait de pair avec le développement de la politique environnementale.

Passer à l'action

Parallèlement à la réduction des déchets, à l'obligation de tri ainsi qu'à une meilleure utilisation de l'énergie, le Centre souhaitait aller encore plus loin dans la **réalisation de ses ambitions vertes**.

La cellule développement durable a donc vu le jour en novembre 2020. Ses membres ont ensuite été présentés à l'ensemble des agents du Centre. La première réunion s'est déroulée en février 2021 et un calendrier des rencontres a permis de structurer la construction de différents projets.



C'est un travail d'équipe !



M^{me} **Stéphanie POIRET**, Correspondante Qualité pour le Centre de Prêt.

« Les bonnes pratiques étaient déjà nombreuses, mais sans que les agents en aient forcément conscience. Pour promouvoir ce qui était en place et donner une dynamique pour poursuivre sur cette voie, l'idée de la création d'une **cellule développement durable** a vu le jour.

Au cours des réunions mensuelles, on parle des **projets en cours**, chacun peut venir avec de nouvelles propositions. Certaines sont conservées pour plus tard, d'autres sont prises en considération tout de suite. Des **prises de décision ont également lieu** (achats à effectuer, actions à mettre en œuvre pour préparer le terrain, par exemple).

Chacun contribue à **son niveau**. Vu le contexte sanitaire, pour certains projets, les administratifs sont moins présents sur le terrain et agissent dans l'ombre d'un point de vue strictement "technico-administratif" (législation, plans, mise en œuvre...). Les agents sur place peuvent directement mettre la main à la pâte.

De manière générale, je dirais qu'on décide du "qui fait quoi" en réunion, en fonction de l'idée et des affinités de chacun avec celle-ci.

C'est un travail d'équipe ! ».

Informer et expliquer

L'objectif est de sensibiliser tous les agents à la préservation de l'environnement. Pour y parvenir, l'information et les explications sur les projets menés se font à travers différents canaux : **affiches, mails, réseaux sociaux, newsletters et goûters trimestriels** notamment.

L'implication des agents

Comme expliqué plus haut, les collaborateurs sont souvent source d'idées et de motivation. C'est pourquoi il est essentiel de parvenir à les rassembler autour de projets porteurs de sens ! Les mobiles de chacun sont différents et pourtant ils se dirigent tous vers un même objectif : **l'intégration des préoccupations écologiques** sur son lieu de travail à divers niveaux.

Pour M^{me} Karine LAMBERT, cuisinière au Mess, le **lien entre le potager bio et son métier** ne laissait pas de place au doute. « *Je me suis proposée par rapport au jardin bio du Centre pour le Mess. Il est en place depuis plus de 4 ans à présent ! La récolte des légumes et des fruits chaque année ainsi que l'élaboration des parcelles chaque début de saison me tiennent vraiment à cœur* ».



Quant à **Mme Stéphanie POIRET** :

« *Avec ma casquette qualité, il me semblait normal d'intégrer celle-ci. L'aspect durable/écologie est un prolongement de la démarche qualité. De plus, plus personnellement, j'aime quand les choses bougent, voir de nouveaux projets fleurir (sans mauvais jeu de mots) et découvrir d'innovantes thématiques. Je me nourris de cela.*

« *Enfin, les questions relatives au développement durable, l'économie circulaire ou la permaentreprise sont des sujets intéressants qui méritent d'être creusés et s'inscrivent encore et toujours dans l'amélioration continue* ».

M. Bastien DEWEZ, correspondant informatique témoigne :

« *Je fais déjà partie du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) de Gerpinnes et mon père m'a appris à m'occuper du jardin et tout ce qui va autour. J'ai toujours aimé m'occuper de tout ce qui touche à la nature, du coup quand on a parlé de créer une cellule environnement au Centre, je n'ai pas hésité !* »

Même s'il est encore un peu tôt pour être fiers du résultat final - certains points devant encore être finalisés- les membres de la Cellule développement durable s'enthousiasment à l'idée de voir leurs idées émerger de terre.



Création d'une cellule développement durable (suite)

C'est le cas de **Monsieur DEWEZ** et **Madame POIRET** qui nous parlent de **l'hôtel à insectes** :

« Même s'il met du temps à se remplir, nous nous réjouissons de découvrir qu'il a été pris d'assaut ! Ce projet prend plus de temps, car un panneau d'accueil de "bienvenue" doit également y être accolé. L'hôtel sera le premier élément que les emprunteurs verront avec le panneau d'accueil ! ».

En principe, **le remplissage sera terminé à l'automne 2021**, période idéale pour que les larves soient au chaud pendant l'hiver. On se donne donc rendez-vous au printemps 2022, afin de voir si des locataires ont été séduits par l'infrastructure !



Les projets...

Les menuisiers du Centre ont fabriqué un **hôtel à insectes géant**. Installé depuis quelques mois maintenant, les agents ont contribué au remplissage de ses différentes cases avec plusieurs matériaux : **pots en terre cuite, bûches, paille, foin, branches, pommes de pin, pierres plates, feuilles mortes, tiges creuses et à moelle**, etc.

Mais ensuite ? Le concept est d'en faire un **hôtel didactique** pour nos visiteurs ! Ces derniers pourraient de cette manière en apprendre davantage sur les insectes qui y éliront domicile.



Laisser la nature reprendre ses droits dans diverses zones autour du CPM... Telle est l'idée du **pré fleuri**. Plus de **2 400m² de terrain ont été retournés et semés** pour ce projet d'envergure ! Les bénéfiques ? Favoriser un habitat pour la faune locale : **oiseaux, papillons et autres petits animaux**.

Le pré fleuri facilitera par la même occasion l'entretien des espaces verts. Un gain de temps et d'énergie considérables !

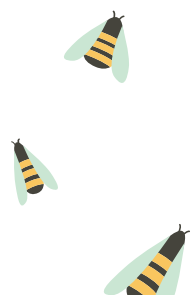
Un hôtel à insectes, un pré fleuri...

Que pourrions-nous également ajouter ?

Une **ruche** bien sûr ! L'abeille est l'insecte le plus important de notre écosystème, car 40 % de ce que nous mangeons et 80 % des espèces végétales sur Terre dépendent directement de la pollinisation. Le projet n'est pas encore établi, car une analyse de risques doit être réalisée. Un échange de bonnes pratiques avec le Centre IPPJ de Saint-Hubert est également à l'étude.



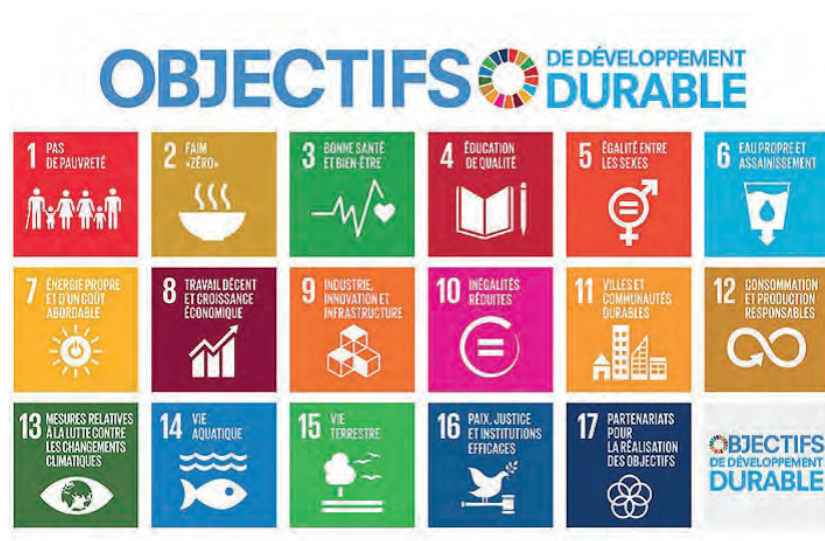
Affaire à suivre donc !



La revalorisation des déchets électroniques

Les processus liés à l'amélioration continue sont des préoccupations majeures pour le Centre de Prêt de Matériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles et notamment en matière de politique environnementale. C'est pourquoi les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), élaborés par les Nations Unies, ont fait l'objet d'une attention particulière.

Certains agents du Centre ont par ailleurs suivi la formation assurée par les experts de la Direction du développement durable (SPW) via l'Ecole d'Administration Publique (EAP) « Concevoir des politiques publiques contribuant au développement durable » en octobre 2020.



Les Objectifs de Développement Durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Ils répondent **aux défis mondiaux** auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la dégradation de l'environnement.

Parmi ces 17 objectifs, le neuvième « Industrie, Innovations et Infrastructure » suggère d'ici à 2030, de « moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement »

De plus, un premier rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur les déchets électroniques et la santé des enfants appelle à des mesures plus efficaces et plus contraignantes pour protéger ces derniers. « Les volumes de production et d'élimination des équipements ne cessant d'augmenter, le monde est confronté à ce qu'un récent forum international a qualifié de " tsunami de déchets électroniques " en progression constante, mettant en danger la santé et des vies humaines ».

Des millions d'enfants et d'adolescents, dont certains n'ont pas plus de 5 ans, font partie de la main d'œuvre active du secteur industriel informel, dont le traitement des déchets est un sous-secteur.

Lorsqu'ils cherchent à récupérer des matériaux précieux tels que le cuivre et l'or, ils risquent d'être exposés à plus de 1.000 substances nocives, notamment le plomb, le mercure, le nickel...

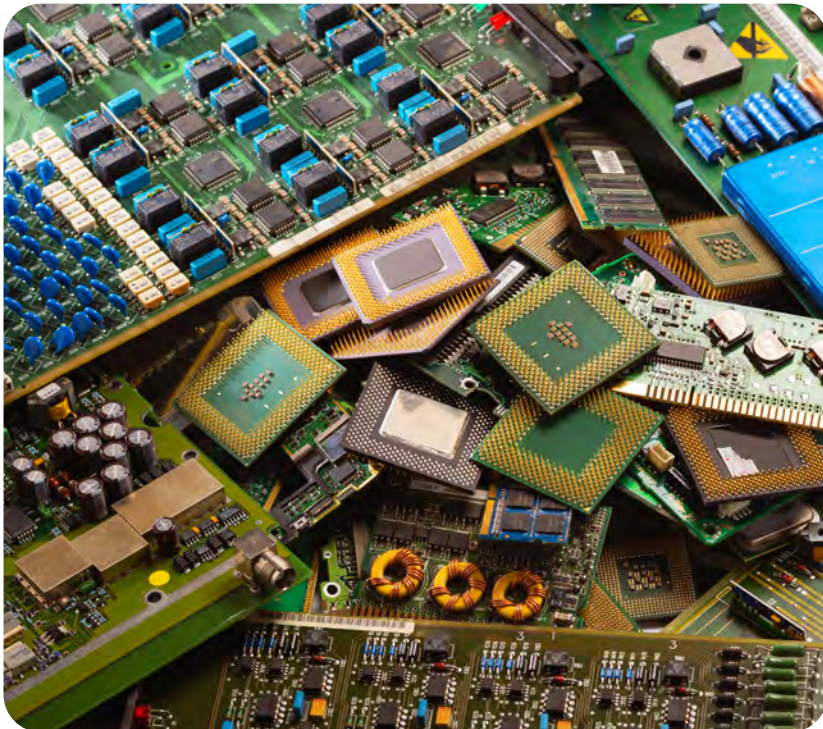


Comment le Centre de Prêt de Matériel tente-t-il de revaloriser ses déchets électriques et électroniques ?

Une partie du budget annuel du Centre de Prêt est destiné à l'**acquisition de matériel audiovisuel** comportant des composants électroniques.

Chaque année, plusieurs centaines d'appareils rejoignent les racks du secteur audiovisuel.

Une fois obsolète ou en fin de vie, la question se pose alors de savoir ce que l'on peut faire de chaque appareil. Diverses solutions ont été étudiées et notamment le prêt à long terme auprès d'associations dont les moyens financiers sont souvent limités. Néanmoins, la revalorisation des déchets électroniques est apparue comme l'une des alternatives les plus écologiques et durables. En effet, le recyclage des métaux (parfois précieux) est devenu un enjeu planétaire.



Auctionam
IT Recycling

Aujourd'hui, de nombreuses sociétés se sont spécialisées dans le **rachat et la revalorisation des composants électroniques** et des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Parmi elles, **Auctionam**, une entreprise basée au cœur de la Wallonie, à Assesse. Cette dernière dispose du permis d'environnement octroyé par la Région Wallonne pour le **regroupement, le tri et le démantèlement d'équipements électriques et électroniques**. Elle a également reçu en 2014 une bourse « innovation développement durable » du Gouvernement wallon.

De ce fait, Auctionam s'est avérée être un partenaire de choix pour le Centre de Prêt de Matériel.

Ce sont donc **22 palettes soit environ 2 à 2,5 tonnes de matériel** qui ont été livrées pour recyclage en octobre 2020 !



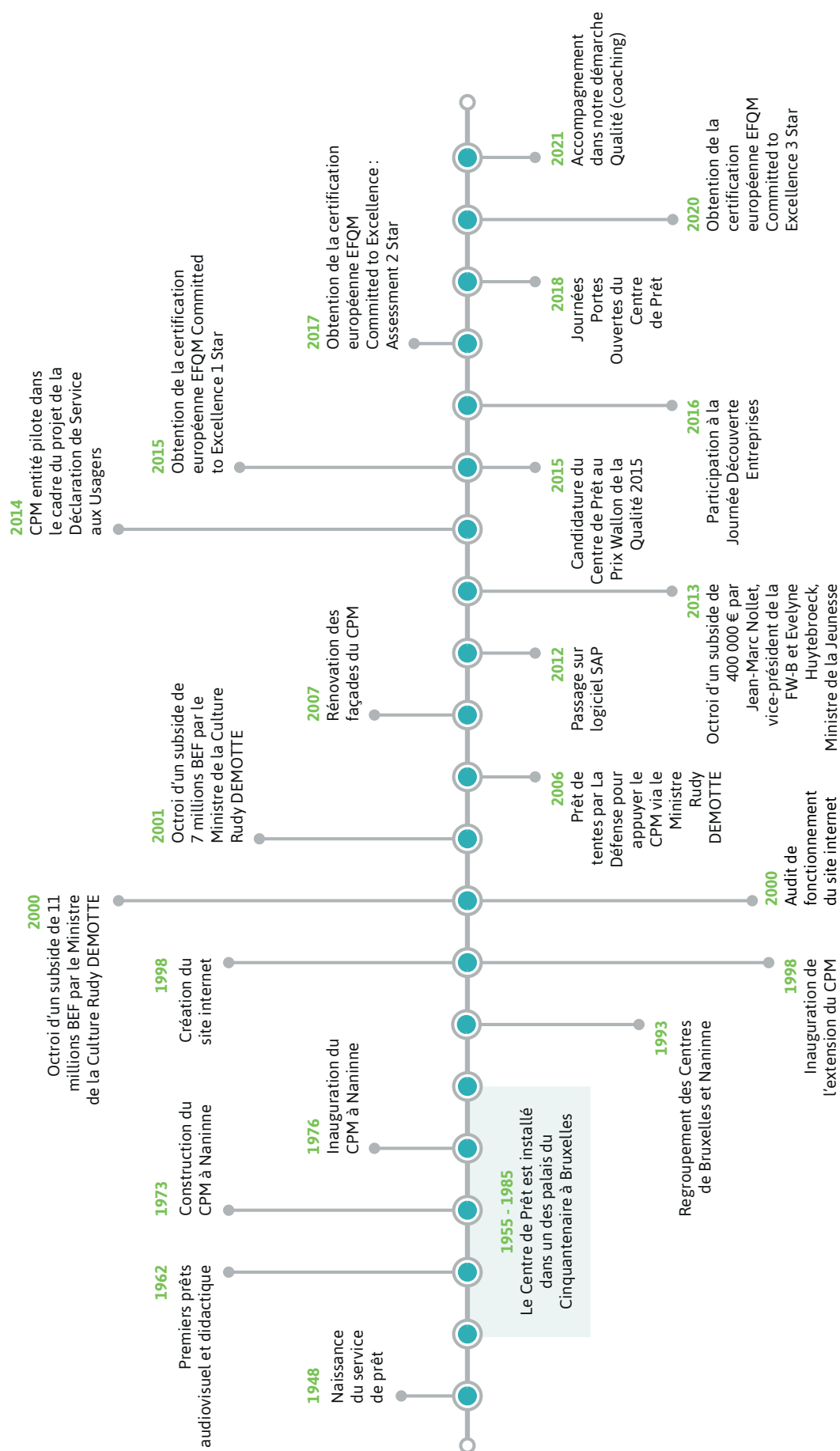
#Annexes
2020



Présentiel Télétravail



Historique du Centre de Prêt de Matériel



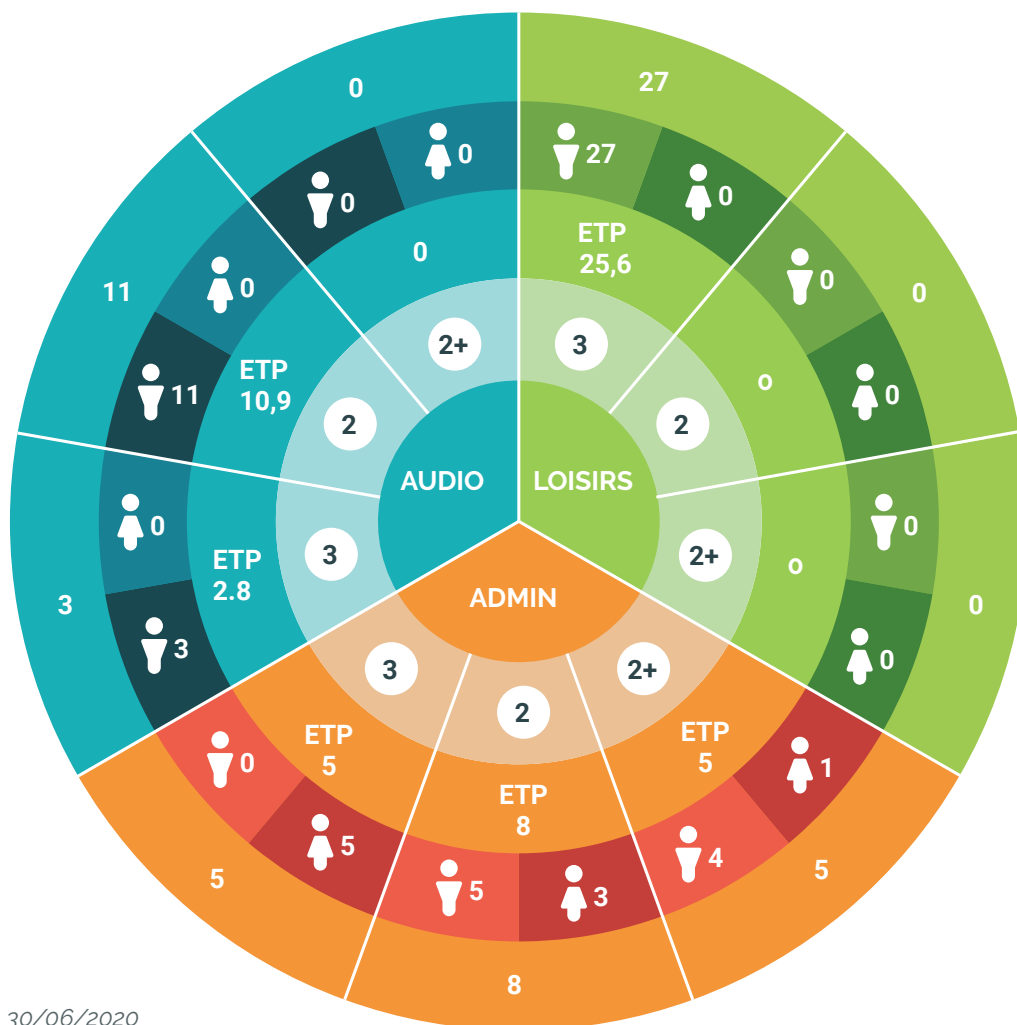
Répartition des emplois équivalents temps plein par secteur

Assurer une continuité dans les prêts impose au service, outre les relations avec les emprunteurs au niveau administratif, une gestion des maintenances et des réparations qui permettent à chaque fois, pour chaque emprunteur, de disposer du matériel le plus fiable possible.

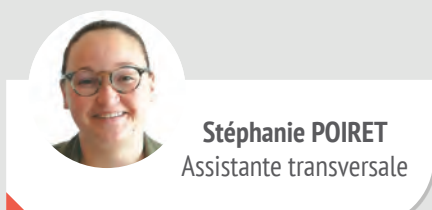
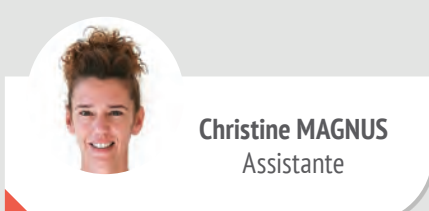
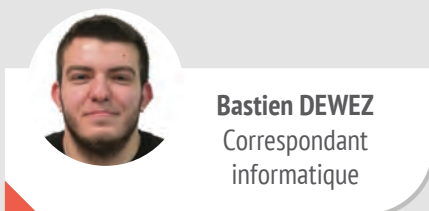
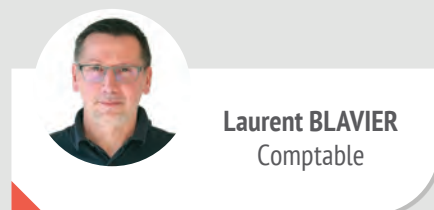
Le Centre de Prêt dispose donc pour cela du personnel technique, administratif et du personnel spécialisé : soit 59 personnes réparties entre les différents services. C'est dans nos ateliers que sont fabriqués toutes les tentes, les racks de stockage utilisés dans le dépôt, etc.

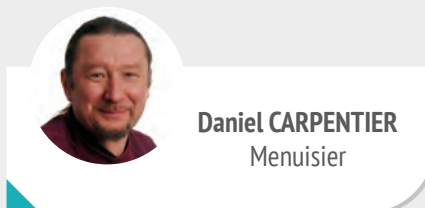
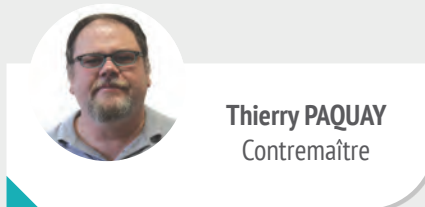
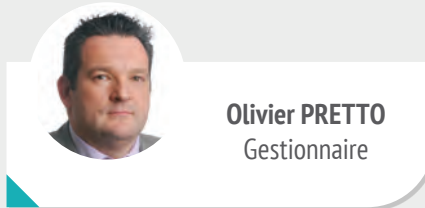
Des techniciens assurent les réparations électriques, électroniques et la maintenance du matériel. Enfin, un atelier menuiserie fabrique et répare les flight-cases destinés à protéger le matériel prêté lors des transports et des manutentions ainsi que la boiserie extérieure des haut-parleurs.

À la date du 30 juin, le centre employait 59 personnes, soit 57,3 ETP (Equivalents Temps Plein) répartis comme suit :



Calcul établi au 30/06/2020







Olivier PRETTO
Gestionnaire



Alain DEBOLLE
Contremaître (Accueil)



Philippe HERNAUX
Contremaître



Dany REDIVO
Contremaître



Luc BADOUX
Fabrication



Dylan BECKER
Fabrication,
réparation, quai



Michel BECKERS
Fabrication,
réparation, quai



Hugues BOUCHAT
Fabrication,
réparation, quai



Jonathan DELFORGE
Fabrication,
réparation, quai



Bruno DI CROCE
Fabrication de tentes



Michel DIRICK
Fabrication,
réparation, quai



Maxim GROYNE
Fabrication, réparation



Jean-Jacques GROYNE
Fabrication, réparation



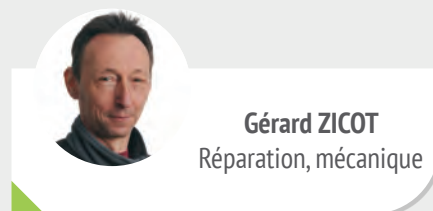
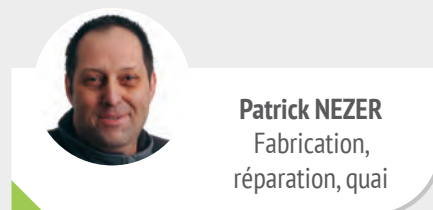
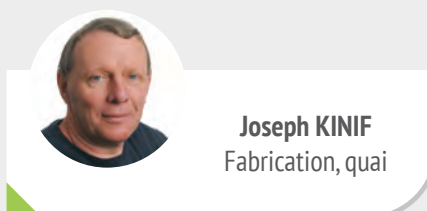
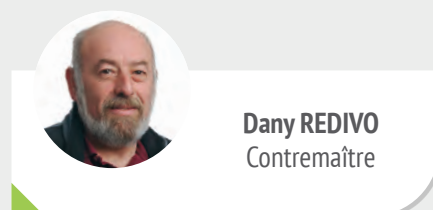
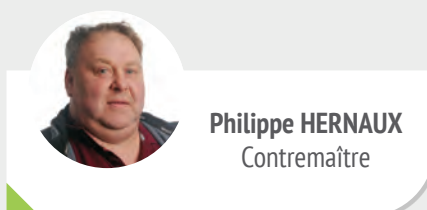
Adrien HEIRBRANT
Fabrication, réparation



Nicolo INZERILLI
Fabrication,
réparation, quai



Benoît JAMAR
Fabrication,
réparation, quai



Une publication du Centre de Prêt de Matériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Mai 2020)

Administration Générale de la Culture
Service Général de l'Action Territoriale
Olivier PRETTO
Rue des Reines-Marguerites 4 - 5100 Naninne
www.monmateriel.be
+32 81 40 81 81

Conception et coordination : Bastien DEWEZ - Sandrine LIZEN - Stéphanie POIRET

Nous remercions l'ensemble des services du Centre de Prêt de Matériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que toutes les personnes ayant participées directement ou indirectement à cette publication.

Graphisme : Alice DASSE

Impression : Nuance 4

Crédits photographiques

- © www.unsplash.com : pages 1 ; 7 ; 11
- © Freepik License : pages 1 ; 3 ; 7 ; 14 ; 26 ; 35 ; 44
- © Sara BRANCO : pages 4 ; 42 ; 43
- © Adobe Stock : pages 1 ; 6 ; 12 ; 16-19 ; 23 ; 25 ; 30 ; 33 ; 38 ; 44 ; 53
- © Centre de Prêt de Matériel :
pages 3 ; 5 ; 8 ; 20 ; 35 ; 36 ; 37 ; 38-41 ; 45-47 ; 49-51 ; 57 ; 60
- © FW-B - Jean POU CET : pages 36 ; 37 ; 39 ; 54
- © Gilles BECKERS : page 46
- © LesScouts.be : page 47
- © ElectroKot.be : page 53
- © Edito.seloger.com : page 48
- © DeveloppementDurable.wallonie.be : page 52



Centre de Prêt de Matériel

Rue des Reines-Marguerites, 4
5100 Naninne (Namur)

081/40 81 81



CPM.Naninne



centredepretdemateriel_fwb



cpm@cfwb.be



www.monmateriel.be

